



enjeux

Agenda 21, avancées et perspectives ► P.7



en débat

Sol'Épi : 5 ans de solidarité ► P.20

votre service public local

Zoom sur les travaux au collège Liberté ► P.14

livres et vous

Des idées cadeaux pour Noël ► P.30

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 160 - décembre 2014

Joyeuses fêtes

**Tous les
rendez-vous
de Noël**
page 16



Concours des Villes et Villages fleuris
Une 2^e Fleur pour Chevilly-Larue ► P.17

Courrier des lecteurs

Début des années 50, quand je suis née, c'était la crise du logement et la situation économique des ménages était très modeste d'où, comme vous le dites dans votre

article (ndlr : dossier « Les Sorbiers, un quartier en pleine restructuration », journal d'octobre 2014, p. 7-12), notamment après l'appel de l'Abbé Pierre, la volonté de construire rapidement des logements dont des HLM pour que la population puisse bénéficier de logements sociaux. Mes parents en ont bénéficié comme les habitants des Sorbiers. Leur première réaction a été en voyant le logement : « *enfin des sanitaires chez soi !* » (à la place des seaux hygiéniques notamment) ...

C'était une promotion sociale ces logements sociaux, et nous avons dans ces cités construits des petites sociétés de populations solidaires, et qui voulaient s'en sortir et émerger socialement, mais qui savaient qu'elles devaient passer par le logement social car elles avaient eu moins de chances que d'autres au départ... Nous étions fiers de notre singularité et de nos efforts ainsi que de nos espoirs et de notre culture d'habitants des cités.

Mes parents avaient des revenus modestes et ont toujours été fiers comme les autres habitants de ces HLM, et si nous avons fait des études supérieures et réussi une vie "riche" et équilibrée, nous n'avons pas oublié la cité et les amis que nous y avons, ni le merci que nous avons à dire à nos parents qui l'ont fait vivre ... Chez ma mère, tous les jours il y avait le café des mamans qui élevaient leurs enfants et qui venaient prendre conseil auprès d'elle qui avait été infirmière ...

Ces moments chaleureux de partage dans les cités HLM ne sont plus si fréquents et cela aurait mérité d'être mentionné je crois ... Car je suis sûre qu'il y avait ce type de partage aux Sorbiers ... ● **Danielle Pommier Vautrin, Chevillaise**

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel d'informations municipales N°160

Directrice de la publication : Stéphanie Daumin.

Directrice de la communication :

Patricia Durand.

Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.

Photographe :

Jenny Romeiro Dias

Ont participé à ce numéro :

Michel Aumercier,

Florence Bédouet, Didier

Cardon, Marc Ellenberger,

Antoine Ginekis,

Léa Goutmann-Becker,

Mira, Michaël Narradon,

Mathieu Schmitt

Philippe Stisi

Annie Teffaine.

Secrétariat : Coline Petit

Conception : Anatome.

Mise en page : Spirale's

Photogravure

et impression :

imprimerie Grenier.

Régie publicitaire : Micro 5

Direction de la

Communication de la ville

de Chevilly-Larue,

100, avenue du Général

de Gaulle,

94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10

Fax : 01 45 60 19 03

E-mail :

communication@ville-

chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue

88, avenue du Général

de Gaulle

94 669 Chevilly-Larue Cedex

Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire



Ville de Chevilly-Larue
Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé ... ça va se passer

- Le mois en images

7-12 Enjeux

- L'Agenda 21, ses avancées
et ses perspectives

14-15 Votre service public local

- Le collège Liberté :
à mi-chemin des travaux

16-17 Près de chez vous

- Pauline Roland fait sa collecte
- Les rendez-vous de Noël !
- Remise officielle des diplômes
du brevet au collège Jean Moulin

18-19 Acteur

- Florence Desnoueaux,
le conte comme sixième sens

20-21 En débat

- Sol'Épi : 5 ans de partage

22-25 En actions

- Comité consultatif du
handicap : de nouvelles
pistes de travail
- Journée de lutte contre les
violences faites aux femmes
- Territoire de commerce
équitable : la commune se
distingue à nouveau
- La Convention
internationale des droits de
l'enfant a 25 ans

26-27 Tribunes

- Expression des élu(e)s

28-31 Découvertes

Culture

- Théâtrales Charles Dullin :
cynisme en scène
- Regards sur la guerre 14-18 :
l'émotion était au rendez-vous
- Contes : à chacun ses
histoires ...

Livres et vous

- Bientôt Noël ...
faites-vous plaisir !

Mémoire

- Chevilly-Larue durant
la guerre de 1914-1918
(2^e partie)

32-33 Sports

- Enjoy Country :
dansez toute l'année
- Foot/basket :
Avant Noël, c'est tournoi !

34-35 Vie pratique



imprimé sur papier recyclé

Le point de vue de notre Maire



L'action publique subit depuis quelques années des attaques sans précédent. Il y aurait trop de fonctionnaires, trop d'institutions, trop de services rendus, bref, trop de dépenses publiques. La politique d'austérité en œuvre dans notre pays et dans toute l'Europe en est la traduction concrète. Cette vision conduit à laisser de côté l'essentiel :

c'est bien par le service public que chacun peut accéder aux mêmes droits. Dans les pays où l'État est le moins présent se sont développés des systèmes à plusieurs vitesses en matière d'accès à la santé, à l'éducation, et même à la justice, donnant naissance à de profondes inégalités. Des inégalités qui au final tirent toute une société vers le bas, suscitant du désespoir et de la misère, attisant les conflits.

Lorsque nous développons le service public à Chevilly-Larue, c'est avec la conviction qu'il doit produire du mieux-être à chacun, créer des espaces de rencontre et ne laisser personne au bord de la route. C'est par exemple la gratuité de la médiathèque, plusieurs services à domicile ouverts à toutes les personnes qui ont du mal à se déplacer, une restauration municipale au quotient où aucun Chevillais ne paie plus de 35 % du coût réel des repas, etc. C'est bien grâce à cela que souffle un air de solidarité dans notre commune, qui rarement laisse indifférents les nouveaux arrivants.

Mais cette belle autonomie, qui nous a permis de longue date d'œuvrer au service de tous les Chevillais, est aujourd'hui gravement menacée.

À la veille d'élaborer le budget de la commune pour l'année 2015, le constat est saisissant : en 4 ans, entre 2014 et 2017, l'État aura diminué ses dotations à notre ville de plus de 5 millions d'euros. Jamais la commune n'aura connu de telles restrictions budgétaires imposées par en haut, restrictions auxquelles s'ajoutent des dispositifs de péréquation ainsi que la perspective d'un Grand Paris dont on ne connaît pas encore bien les contours, mais qui devrait limiter encore les marges de manœuvre locale.

Dans un contexte où chacun a plus que jamais besoin de la solidarité communale, l'équipe municipale prévoit de garder le cap et de tout faire pour maintenir un haut niveau de service

public tout en préservant une fiscalité locale raisonnable. La bonne gestion des années précédentes est un atout considérable pour y parvenir : aujourd'hui bien équipée, attractive, avec un faible endettement, notre commune a pris de l'avance et bénéficie d'atouts importants pour affronter cette situation. Le défi est

de taille : préserver notre ville telle que nous l'aimons, active, vivante et solidaire.

Je souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, en famille, entre amis, ainsi qu'à l'occasion des nombreuses fêtes organisées dans le cadre du service public local : fêtes de crèches, spectacles dans les écoles, rencontres de la solidarité du Conseil général, colis de Noël à nos aînés, marché de Noël, ou encore la 3^e édition de notre soirée du réveillon. Du bonheur en perspective ! ●

Bien à vous,
Votre Maire,
Stéphanie Daumin

De bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous

Le Maroc à l'honneur à la Maison pour tous

Durant tout le mois de novembre, le Maroc était à l'honneur à la Maison pour tous, dans le cadre du mois des cultures du monde, en partenariat avec l'Association des Marocains de France. En présence de Christian Hervy, Conseiller général délégué et conseiller municipal, c'est autour de l'exposition photographique *Visages Oujouh* que s'est ouverte cette initiative placée sous le signe du partage (notre photo). Ateliers de produits cosmétiques et de calligraphie, débats autour de l'histoire de l'immigration marocaine et de la lutte des travailleurs migrants dans les foyers ont ponctué ce mois de riches échanges.



Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française

Plusieurs Chevillais viennent d'acquiescer la nationalité française. M. et M^{me} Benzergz, Georgette Ngo Ntamack et Ezzedine Saidi ont reçu leurs décrets des mains de Christian Nourry, maire-adjoint, et d'Ivan Bouchier, sous-préfet, lors d'une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française à la sous-préfecture de L'Hay-les-Roses.



Mois de l'économie sociale et solidaire

Parce qu'il n'y a pas d'âge pour s'initier aux enjeux de l'économie sociale et solidaire, à Chevilly-Larue, le mois de l'économie sociale et solidaire aura mobilisé petits et grands. Tandis que les plus jeunes auront participé à un atelier dessin sur le sujet le 18 novembre au Pôle local d'économie sociale, les adultes s'y seront retrouvés le 20 novembre. L'occasion de rencontrer Philippe Chibani-Jacquot et Thibault Lescuyer, auteurs du *Guide de l'entrepreneur social*, et de débattre avec eux en présence de Régine Boivin, conseillère municipale déléguée à l'Économie sociale et solidaire et aux Commerces, ainsi que de Paula Harker et Éric Tiberge, respectivement directrice et président du Pôle d'économie sociale.



Bric à brac et bourse aux jouets, l'occasion de faire des affaires

Certains Chevillais se sont montrés particulièrement prévoyants quant à la frénésie des courses de Noël en s'y prenant à l'avance et en achetant de quoi garnir la hotte du Père Noël à petit prix. Que ce soit au bric à brac de Noël organisé par le comité de quartier Larue le 16 novembre à la salle Jacqueline Auriol ou à la bourse au jouet de la Maison pour tous le 22 novembre, chacun aura trouvé son bonheur ...



Commémoration de l'armistice de la Guerre 14-18

Les anciens combattants, le Comité d'entente des anciens combattants, les élus, les membres du Conseil municipal des enfants et des élèves du collège Jean Moulin ont commémoré l'anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre de 1914-1918, le 11 novembre dernier. L'assistance a honoré la mémoire des 74 victimes chevillaises dont le nom est inscrit au monument aux morts. « *Notre rassemblement du souvenir constitue un message de vigilance permanente et un appel à la jeune génération à s'emparer des idéaux humanistes, de démocratie et de liberté, de justice et de fraternité, de tolérance et de paix, afin de conforter les remparts contre la barbarie, contre la guerre et contre toute forme de violence* » a rappelé à cette occasion Stéphanie Daumin, la Maire.



Du 5 au 7 décembre Le marché de Noël

Que seraient les fêtes de fin d'année sans une petite promenade sur le marché de Noël ? Celui de Chevilly-Larue se tiendra cette année place Nelson Mandela du vendredi 5 décembre 16h au dimanche 17 décembre 19h. Les Chevillais pourront y retrouver les différents mets de fêtes qui font la spécificité du repas de Noël ou du 31 décembre ainsi qu'une ribambelle d'idées de cadeaux à offrir aux petits et aux grands. Enfin, des ateliers et des animations musicales et festives permettront à tous de passer un agréable moment empreint de convivialité.

- Inauguration le vendredi 5 décembre à 18h30 place Nelson Mandela

Fête des solidarités



Rendez-vous le samedi 13 décembre

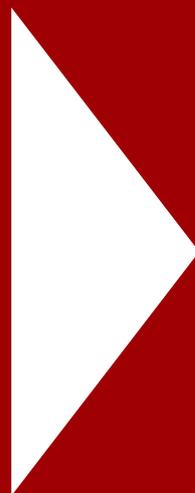
La fête des solidarités, organisée par le Conseil général avec la commune et les partenaires locaux, est un moment particulier de rencontres et de lien social. Pour cette 29^e édition, partage, solidarité et fraternité se conjugueront au gré d'un programme riche en animations, spectacles, stands, ateliers, etc. Cette journée accompagnera le versement du chèque solidarité (de 30€, 45€ ou 60€, sous conditions, en fonction de la composition du foyer), attribué aux familles en difficulté par le Conseil général. Les demandes de chèque solidarité doivent se faire avant le 31 décembre ; les formulaires sont à retirer à l'Espace commun des solidarités ou le jour de la fête des solidarités (se munir de l'avis d'imposition et d'une pièce d'identité).

- Fête des solidarités le samedi 13 décembre de 12h à 18h au gymnase Dericbourg (42, rue Dericbourg).



L'Agenda 21, ses avancées et ses perspectives

La deuxième fleur du label Villes et Villages fleuris, le relais Énergie en Cœur de ville, la mise en œuvre du Plan local de l'énergie, . . . Les actions concrètes découlant de l'Agenda 21 sont nombreuses et ont été adaptées au fil du temps ; l'Agenda 21 est un outil voué à évoluer en fonction des besoins, des contraintes et des atouts. Celui en cours ayant désormais plus de trois ans d'existence, l'heure est au bilan et aux nouvelles perspectives d'actions.



Agir aujourd'hui pour construire demain

Un peu plus de trois ans après l'adoption de l'Agenda 21 par le Conseil municipal, l'heure est au bilan des actions menées et à la préparation d'un programme d'actions pour un nouvel Agenda 21.

Chevilly-Larue vient d'obtenir une 2^e fleur au concours des Villes et Villages fleuris ; c'est là sans conteste un des fruits de son Agenda 21 local. Un Agenda 21 que l'ancienne Municipalité, conduite par Christian Hervy, a adopté en Conseil municipal il y a un peu plus de trois ans, en février 2011. Il faut entendre par là un programme d'actions en faveur du développement durable. Le terme fait référence au plan d'actions pour le XXI^e siècle adopté par 178 chefs d'États lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992. Dans ce cadre, les collectivités territoriales étaient

appelées à mettre en place un programme d'Agenda 21 local, c'est-à-dire à l'échelle de leur territoire, intégrant les principes du développement durable, à savoir « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Plus précisément, le développement durable est un développement respectueux des ressources naturelles et des écosystèmes, qui garantit l'efficacité économique sans perdre de vue les finalités sociales que sont la lutte contre la pauvreté, contre les inégalités et contre l'exclusion. Objectifs : préserver l'avenir de la planète et le bien-être des générations futures. En la matière, Chevilly-Larue ne partait pas de rien. En effet, la commune a toujours été volontaire sur ces thèmes avant même d'élaborer son Agenda 21.

Elle était déjà engagée sur un certain nombre d'initiatives et de politiques publiques : la géothermie, le Pôle d'économie solidaire, la distribution d'éco-composteurs dans l'habitat pavillonnaire et la mise en place de récupérateurs d'eau de pluie, la création de l'épicerie solidaire Sol'Épi ou encore le développement des circulations douces n'en sont que quelques exemples. En se dotant d'un Agenda 21, la Municipalité, sous l'impulsion de Stéphanie Daumin, alors maire-adjointe déléguée à la Ville du développement durable, engageait son action sur du long

associant largement les citoyens et réunissant entreprises, associations, bailleurs sociaux et partenaires institutionnels, un ensemble d'objectifs et des propositions d'actions ont été définis. Forte de cette élaboration participative et partagée, un an plus tard la commune adoptait donc son Agenda 21 lors de la séance du Conseil municipal du 1^{er} février 2011. Celui-ci se décline en 11 objectifs tournant autour de 3 axes (relatifs à l'environnement, à l'économie et au social), correspondant aux trois piliers du développement durable, et se traduit par 39 actions concrètes.

L'Agenda 21 permet de coordonner les actions en matière de développement durable

Laurent Taupin, maire-adjoint délégué au Développement durable et économique et à la Coordination de l'Agenda 21

terme. Pour élaborer cet outil, elle a d'abord procédé, en 2010, à un diagnostic du territoire : l'énergie, les solidarités, l'économie sociale, la réduction des nuisances, etc, tout a été examiné de près, les atouts comme les faiblesses, les possibilités de développement comme les difficultés. Si elle s'est adjoint pour cela le soutien d'un bureau d'études, elle s'est également fortement et surtout appuyée sur la participation et l'implication de tous les acteurs du territoire ; au terme de plusieurs phases de concertation,

La Municipalité s'était donnée comme objectif de mettre en œuvre l'ensemble des fiches actions en cinq ans (de février 2011 à fin 2015) ; au terme de plus de trois années, 21 de ces actions ont déjà été réalisées et 16 sont en œuvre. L'heure est maintenant venue d'un premier bilan de l'ensemble de ces actions. Cette mise en œuvre très positive des actions de l'Agenda 21 incite aujourd'hui la Municipalité à faire une demande de prolongation de la reconnaissance « Agenda 21 local France » par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, pour deux années supplémentaires. Et surtout, ce point d'étape permettra à la commune d'aller plus loin dans ses ambitions en matière de développement durable, un deuxième Agenda 21 étant prévu pour 2016. ●

Géraldine Kornblum



La soirée de lancement de l'Agenda 21 le 10 mars 2010, en présence notamment de Christian Hervy, alors Maire, Didier Dubarle, alors 1^{er} maire-adjoint délégué au Développement économique et à la Gestion des déchets, et de Stéphanie Daumin, alors maire-adjointe déléguée à la Ville du Développement durable.



Le 11 octobre dernier était organisée la 1^{ère} fête de l'énergie. Celle-ci s'est déroulée au relais Énergie en présence de Laurent Taupin, maire-adjoint délégué au Développement durable et économique et à la Coordination de l'Agenda 21.

Parole d'élus

« L'Agenda 21 est un outil nécessaire voué à évoluer »



Laurent Taupin,
maire-adjoint délégué
à la Coordination de
l'Agenda 21 et au
Développement durable et
économique

C'est au cours du précédent mandat que la Municipalité, consciente de la nécessité d'agir en faveur de l'environnement, a décidé de réaliser un programme d'actions en faveur du développement durable décliné sous la

forme d'un Agenda 21 local. Après une année de concertation avec la population, ce dernier, composé de 39 fiches actions, a été adopté lors de la séance du Conseil municipal du 1^{er} février 2011. Au bout de trois ans, nous pouvons affirmer que notre Agenda 21 avance à bon rythme. Celui-ci étant un outil évolutif, certaines actions ont été réajustées au fur et à mesure des besoins, des contraintes et des atouts. D'ores et déjà, 21 fiches actions ont été réalisées. D'autres le seront à court ou

moyen termes et le premier semestre 2015 sera pour nous l'occasion de faire un bilan complet avant de réfléchir à un nouveau programme d'actions pour les années à venir. À un moment où la préservation de l'environnement devient un enjeu vital pour la planète, nous pensons qu'au niveau d'une commune comme Chevilly-Larue, nous prenons notre juste part de responsabilité en faveur de la communauté vivante, de la biodiversité et du vivre ensemble.

Le saviez-vous ?

Aides à la performance énergétique en direction des ménages

« Poursuivre le recours aux énergies renouvelables sur le territoire et aider les Chevillais à réduire leurs factures énergétiques (poursuivre le plan local de l'énergie) », tel est l'un des objectifs de l'Agenda 21. Dans ce cadre (fiche action n°14), la Municipalité a dès 2011 encouragé le solaire photovoltaïque et thermique dans l'habitat individuel en proposant aux Chevillais une aide de 1000€ par ménage pour l'équipement de panneaux solaires. En complément de cette aide, elle a étendue l'accompagnement des Chevillais résidant en maison individuelle par une aide aux travaux d'isolation des combles non habitables ou aménagés. Cette aide est de 25% du coût total des travaux jusqu'à 6000 € (majorée à 30% si des matériaux isolants écologiques sont utilisés.

La commune plusieurs fois primée

Avant même d'élaborer son Agenda 21, la commune a été récompensée de trois prix pour son action en faveur de l'environnement et du développement durable : le Grand prix de l'environnement en 2001, la Marianne d'or de l'environnement pour la géothermie en 2007 et le Prix de l'éco-conception lors du Grand prix de la presse municipale en 2010. Elle a reçu la 1^{ère} fleur du concours des Villes et Villages fleuris en 2011 et vient d'obtenir la 2^e fleur. La commune a reçu le 3^e prix aux trophées de l'Innovation pour l'accessibilité de sa

voie publique et des services publics aux personnes handicapées en 2012 et le 1^{er} trophée de l'Innovation pour l'accessibilité de ses transports en 2014. Elle est également labellisée Ville amie des enfants (pour son action en faveur de l'enfance et de la jeunesse) et Commune donneur (pour son action en faveur du don du sang). Quant à l'Agenda 21 de la ville lui-même, sa qualité a été reconnue par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie en tant que « Agenda 21 local France ». Cette reconnaissance étant attribuée pour trois ans, la Municipalité envisage de demander le bénéfice d'une prolongation de deux ans, c'est-à-dire jusqu'au terme de son Agenda 21 actuel et au lancement d'un deuxième Agenda 21 prévu pour 2016.

Les bornes d'apport volontaire enterrées

La commune réfléchit actuellement à la mise en place d'une collecte de tous les déchets (verre, carton, ordures ménagères) par apport volontaire dans des bornes enterrées. Avantages : diminution du risque d'incendie et amélioration de l'hygiène dans les immeubles, espace public qui n'est plus encombré par des conteneurs, circulation des personnes à mobilité réduite ainsi plus confortable, augmentation du tri sélectif, etc. Aujourd'hui une borne d'apport volontaire du verre existe déjà (sur le parking de la piscine, rue Petit Le Roy). Des bornes pourraient être installées dans le quartier des Sorbiers et dans le futur éco-quartier Anatole France. ●

Premier bilan de l'Agenda 21

Des actions concrètes

Très positive, la mise en œuvre de l'Agenda 21 suit son rythme. De nombreuses actions ont déjà été réalisées.

Les efforts portés au fleurissement de la ville dans tous les quartiers ont grandement contribué à l'obtention d'une 2^e fleur Villes et villages fleuris.



L'Agenda 21, c'est un programme de 39 fiches actions répondant aux cinq finalités du développement durable, à savoir l'épanouissement des êtres humains et la qualité de vie (11 fiches actions), la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations (10 fiches actions), la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources (7 fiches actions), la lutte contre le changement climatique et la préservation de l'atmosphère (6 fiches actions) et la dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables (5 fiches actions). Ces actions sont déclinées en trois axes. Zoom sur quelques exemples de réalisations concrètes.

Axe 1 : Un territoire solidaire, à l'écoute de ses habitants

La création d'un troisième relais-mairie (fiche action n°2), en Cœur de ville, permet aux riverains de bénéficier des mêmes services municipaux de proximité que ceux des autres relais-mairie (Bretagne et Larue). Le développement de l'espace multimédia de la médiathèque, labellisé Cyber-base, contribue à la lutte contre la fracture numérique (fiche action n°4). Grâce au rayonnement du Pôle d'économie solidaire, le titre de « Territoire de commerce équitable » (fiche action n°5), que la commune a obtenu en 2009 et renouvelé en 2012, vient d'être reconduit. La systématisation des clauses d'insertion dans les marchés publics communaux contribue à faire de la commande publique un levier contre l'exclusion (fiche action n°8). L'accès au logement des jeunes (fiche action n°9) est facilité par une aide financière à l'installation, renforcée par une aide financière au passage du code et du permis et à l'adhésion à une mutuelle. Enfin, la construction de logements adaptés, le transport à la demande, le siège de bain pour personnes handicapées à la piscine sont quelques unes des actions menées en direction des personnes âgées ou handicapées (fiches action n°10 et 11).

Le tri sélectif, cela s'apprend à tout âge.

Les ambassadeurs mènent régulièrement des actions de sensibilisation au foyer des anciens comme dans les écoles.

Axe 2 : Un territoire durable, soucieux de réduire son empreinte environnementale

La place de la géothermie se pérennise (fiche action n° 13) avec notamment le raccordement de nouveaux bâtiments publics et habitats collectifs (piscine, nouveau centre de loisirs, etc). L'aide aux particuliers en faveur de la performance énergétique a été élargie (fiche action n°14). La performance énergétique du patrimoine communal s'est également améliorée (fiche action n°15) avec la mise en œuvre du plan local de l'énergie et les efforts portés sur l'éclairage public, la construction de nouveaux bâtiments économes en énergie (crèche Gaston Variot, centre de loisirs), la pose de panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments publics (crèche Gaston Variot, école Pierre et Marie Curie). Le conseil aux habitants et le droit à l'énergie pour tous (fiches action n° 16 et 17) se sont développés avec la création du relais Énergie, la sensibilisation des locataires à la maîtrise des consommations énergétiques et au tri sélectif et la mise en place d'une aide énergétique pour les familles en difficulté. Les pratiques éco-responsables de la Municipalité (fiches actions n° 18, 19, 20 et 21) se sont renforcées (nouvelles pratiques de fleurissement de la ville, clauses environnementales dans les marchés de travaux, développement de l'e-administration, etc). Le tri et la réduction des déchets (fiches action n° 22, 23, 24) s'optimise par le biais des actions de sensibilisation des ambassadeurs du tri (mise en place de boîtes à vêtements dans les écoles, compostage au groupe scolaire Paul Bert, etc). La nature en milieu urbain se développe (coulée verte, square Yên Bái, jardins familiaux, etc) ainsi que la prévention des risques d'inondation et des nuisances (fiches actions n°27 et 28).



Une deuxième fleur pour Chevilly-Larue !



Ca y est, Chevilly-Larue vient d'obtenir la deuxième fleur du label Villes et villages fleuris ! Cette consécration, le service Environnement-Infrastructures, qui a œuvré d'arrache-pied à la valorisation du territoire depuis l'obtention de la première fleur en 2011, l'attend depuis le passage du jury en août dernier. Celui-ci avait alors pu apprécier non seulement la diversité du fleurissement de la ville et les choix environnementaux (plantes vivaces, paillage, techniques de jardinage plus respectueuses,

etc) mais aussi le cadre de vie (propreté des rues, enfouissement des réseaux, pas d'encombrants sur les trottoirs, etc). Sans oublier l'implication des Chevillais, qui ont été nombreux à participer aux ateliers autour de l'embellissement et du fleurissement de la ville. Comme le souligne Agnès Foltyn, responsable du service Environnement-Infrastructures, « *le jury a sûrement été sensible à notre Agenda 21* ». Cette 2^e fleur sera officiellement remise à la commune en avril prochain. ●

Axe 3 : Un territoire responsable, conciliant développement et éco-citoyenneté

La Municipalité soutient activement le commerce de proximité (fiche action n°30) notamment au Clos Saint-Michel (implantation d'une boulangerie), sur la place De Lattre de Tassigny (extension du Franprix, ouverture d'un restaurant, implantation d'une boulangerie) et en Cœur de ville (travail en cours autour de la création d'un atelier urbain de réflexions dédié à cette question). Elle favorise également l'accès des Chevillais à l'emploi local (jobs et chantiers d'été pour les jeunes, signatures de contrats emploi d'avenir, etc). Le développement durable a été intégré avec succès dans les manifestations municipales (éco-cup, tri sélectif sur la fête communale ou lors des brocantes), ainsi que par le biais du projet « Mon école 21 » au

sein des établissements scolaires chevillais volontaires (fiche action n°36). De nouvelles formes de mobilité sont encouragées, avec notamment l'élaboration du schéma communal des itinéraires cyclables (fiche action n°34). Enfin, la création de l'Observatoire de l'Agenda 21 (fiche action n° 39) favorise la concertation avec les habitants et l'ensemble des acteurs locaux dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'actions. L'Observatoire joue également un rôle prépondérant dans l'évaluation de la bonne réalisation et de l'efficacité de ces actions. ●

Retrouvez les 39 fiches action de l'Agenda 21 sur le site de la ville www.ville-chevilly-larue.fr/Territoires-et-projets/Developpement-durable/L-agenda-21-de-Chevilly-Larue.



Les panneaux photovoltaïques sur l'école Pierre et Marie Curie.

La mise en œuvre du plan local de l'énergie

En 2009 la politique énergétique de la commune s'est traduite par la réalisation d'un diagnostic énergétique, c'est à dire d'un état des lieux des bâtiments communaux identifiant les plus énergivores et indiquant les mesures correctives. Au lendemain de l'adoption de son Agenda 21, la Municipalité a souhaité aller plus loin dans la structuration de ses actions en faveur de la performance énergétique de son patrimoine et du territoire à travers l'élaboration d'un Plan local de l'énergie.

Adopté en mars 2013, ce document s'articule autour de trois thèmes, « améliorer la performance énergétique des installations publiques », « accompagner les Chevillais dans l'amélioration énergétique de leur logement » et « lutter contre la précarité énergétique : l'énergie, un droit pour tous ». Depuis août dernier, la commune fait appel à un bureau d'étude pour la réalisation d'un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre. La commune est aujourd'hui dans une phase de collecte de données. ●

Parole d'expert

« Conduire le territoire vers la durabilité »



Romain Orelle, chargé de mission développement durable

L'Agenda 21 est un projet que la Municipalité a mis en œuvre en 2010 afin de regrouper les initiatives de développement durable de plus en plus nombreuses sur son territoire. Il se traduit par la création d'un diagnostic, d'une stratégie organisée autour d'axes prioritaires et d'un plan d'action pluriannuel. C'est forte de

nombreux projets que la commune a décidé de conduire sur le long terme son territoire vers la durabilité. L'Agenda 21 est porteur de valeurs permettant le changement des comportements par la promotion d'un nouveau modèle de société. Fondé sur une construction partagée en associant la population, les acteurs publics et privés, il requiert également une volonté politique affirmée pour assurer la transversalité au sein des services et entre les élus.

Les 39 fiches actions à mettre en œuvre sur une période de 5 ans (2011-2015) répondent aux enjeux locaux tout en faisant écho aux enjeux planétaires. Les avancées font l'objet d'un suivi régulier par l'Observatoire de l'Agenda 21, afin de mesurer les progrès accomplis et de faire évoluer la stratégie de mise en œuvre adoptée. À ce titre, 2015 sera l'occasion de faire la synthèse du projet, tout en encourageant de nouvelles ambitions de développement durable sur le territoire.

Relais Énergie

Un espace de conseil gratuit

Vous voulez refaire votre toiture, isoler vos fenêtres ? Vous cherchez surtout à faire des économies d'énergie et à réduire votre facture énergétique ? Au sein du relais-mairie Cœur de ville, le relais Énergie est un lieu de conseil et d'information sur toutes les questions de l'énergie ouvert à tous les Chevillais. Le Pact de l'Est parisien, association de conseil auprès des particuliers pour l'amélioration du cadre de vie et de l'habitat, y tient des permanences mensuelles gratuites. Les Chevillais peuvent ainsi bénéficier de conseils personnalisés sur leur habitation et sur les moyens pour mieux isoler et obtenir de meilleures performances énergétiques. Une quarantaine de personnes ont déjà été reçues. Parmi elles, Jacqueline et Marcel. « Nous cherchions des solutions pour limiter les déperditions de chaleur dans notre maison. Suivant les conseils que nous avons reçus, nous allons refaire les combles en

bénéficiant de l'aide de la Municipalité ». La fête de l'énergie en octobre dernier, les ateliers éco-gestes (auprès de familles en situation de précarité ou en partenariat avec le bailleur Valophis), une exposition sur les économies d'énergie organisée par le Sipperec (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication), sont autant d'initiatives menées cette année par le relais Énergie. « Il y a un vrai partenariat avec l'équipe du relais-mairie » souligne Maël Aucante, conseiller infos énergie au relais Énergie et technicien spécialisé en rénovation énergétique de formation. « Pour 2015, nous voulons développer l'accompagnement des particuliers, notamment en direction des copropriétaires ». ●

Permanences du Pact au relais Énergie : en alternance le mardi, mercredi, samedi, sur rendez-vous au 01 56 34 70 54 ou 70 55

Démocratie participative

Une construction partagée de la ville

Du diagnostic à sa mise en œuvre, l'Agenda 21 s'est élaboré avec les Chevillais. Au moment de la rédaction du diagnostic, trois ateliers thématiques composés en groupe de travail ont été organisés. Faisant suite à ces ateliers, le processus participatif s'est poursuivi avec les habitants à travers une conférence-débat,



six ateliers thématiques citoyens, deux réunions publiques, des boîtes à idées dans les lieux publics et des comités de pilotage chargés de coordonner l'élaboration de l'Agenda 21. Près de 500 habitants, commerçants, responsables d'associations ont ainsi participé à ces moments de concertation. L'embellissement de la ville a également été au centre de la concertation avec les habitants ; des ateliers de réflexion ont été créés en 2013, l'enjeu étant de déployer des actions communes et convergentes entre tous ceux pouvant contribuer à l'embellissement de la ville. Et c'est encore à la concertation citoyenne que la Municipalité envisage de soumettre la réflexion en cours autour de la dynamisation des commerces du Cœur de ville ; à travers des ateliers urbains, la démarche participative permettra d'identifier minutieusement les usages dans le Cœur de ville et ainsi d'élaborer un programme d'actions concertées. ●

Parole
de citoyen

« Il est important de s'impliquer »

Thibault Régnier, Chevillais impliqué dans l'Observatoire Agenda 21

Il nous a semblé important à mon épouse et à moi-même de participer aux réunions de l'Observatoire de l'Agenda 21. Souvent les gens critiquent de ne pas pouvoir participer à la mise en œuvre de projets ; Chevilly-Larue a une démarche participative, il est donc normal de s'impliquer. Lors de ces rendez-vous, nous

avons discuté de différents points comme l'aménagement de pistes cyclables, les économies d'énergie notamment dans les foyers les plus modestes, la place des véhicules électriques, la thermographie, etc. Tout le monde était très à l'écoute. Personnellement je suis très sensible à ces sujets, sans pour autant être un grand militant. J'ai la chance d'habiter un logement bien isolé et raccordé à la

géothermie. Néanmoins, en aménageant notre intérieur, j'ai pris soin de préserver ces atouts, en réajustant les fenêtres par exemple pour éviter les déperditions de chaleur, et de faire le choix de certains équipements. Ainsi j'ai installé des ampoules à diode (led), et j'en suis très satisfait. Il est vrai que cela peut coûter un peu cher à l'achat, mais au final c'est plus rentable.



Le collège Liberté offre aujourd'hui un nouveau visage.

Le futur collège Liberté

À mi-chemin

La première phase des travaux du collège Liberté s'est achevée avec la livraison du gymnase et d'une partie des nouveaux locaux. Un avant-goût prometteur !

Pour les élèves et le personnel du collège Liberté (avenue du Général de Gaulle), la rentrée des classes après les vacances de la Toussaint, début novembre, a rimé avec nouveauté : un gymnase flambant neuf leur a ouvert ses portes ! La livraison de cet équipement, en partie enterré afin que le toit soit plus bas et que le bâtiment s'intègre au mieux au paysage urbain, signe la fin de la première tranche des travaux.

Mais les élèves et les professeurs du collège ne sont pas seuls à bénéficier de cette structure, qui répond au principe de mutualisation des installations. « Les équipements que nous fournissons doivent être utilisés au maximum. C'est pourquoi cette salle de sports est mutualisée, tout comme le seront les futurs salle polyvalente et espace parents du collège », souligne Alain Desmarest, élu chargé de l'Éducation et des Collèges au Conseil général du Val-de-Marne, qui finance la démolition/reconstruction de Liberté (22 millions d'€ au total). Ainsi, une fois les cours terminés, un deuxième accès au gymnase s'ouvre côté rue des Écoles, pour le plus grand bonheur

des associations sportives de Chevilly ! Avec une surface de 600 m², il est même possible de mener simultanément deux activités sportives différentes. Si on trouve tous les équipements destinés aux sports « classiques » (basket, hand, etc), la salle de sport Liberté accueille également un mur d'escalade sur la totalité d'un de ses côtés ... qui trouve de nombreux adeptes ! Alors même si l'installation est encore en cours de rodage, la satisfaction est réelle. Yannick Lamasse, professeur d'EPS, se réjouit : « *Le gymnase se trouvant dans l'enceinte du collège, on économise le temps de trajet. C'est bénéfique pour les jeunes, car ils profitent plus de l'activité elle-même* ».

Un restaurant scolaire au lieu d'une cantine

En plus du gymnase, au-dessus duquel se trouvent cinq appartements de fonction, la première tranche des travaux a livré une partie du nouveau bâtiment principal, qui accueille huit salles de classe ainsi que l'espace restauration, qui ne se résume pas à une simple cantine. « Dans le département, nous menons à bien le projet de service public de restauration dans les collèges, le but étant de maintenir la restauration dans le cadre du service public, en s'appuyant sur un personnel qualifié, en privilégiant les petites unités de production, les circuits courts et les filières bio », souligne Alain Desmarest. Les sept agents territoriaux qui s'occupent du restaurant scolaire peuvent ainsi proposer des plats cuisinés sur place à près de 80 % des collégiens (contre 60 % précédemment). À la fin



Dans le nouvel espace de restauration, un pont de tri permet de collecter les papiers et matières recyclables.



La livraison du gymnase et de son mur d'escalade signe la fin de la première tranche de travaux.

des travaux

du repas, les élèves débarrassent leurs plateaux et, grâce à un pont de tri, collectent les papiers et autres matières recyclables. Car en matière de développement durable, le collège Liberté se veut exemplaire : le projet a obtenu la certification haute qualité environnementale (HQE), qui salue son impact environnemental minimal, mais aussi le label bâtiment basse consommation (BBC), signifiant que le collège consommera deux fois moins d'énergie que ce qu'impose la réglementation !

Le développement durable en pratique

Les économies d'énergie, véritable leitmotiv du nouveau collège Liberté, se déclinent sous toutes les formes. « *Nous réalisons ici des choses que nous n'avions jamais faites auparavant. Ce projet a un côté pionnier* », remarque Nathalie Bousquet, chargée d'opérations au Conseil général. Un travail très important a été réalisé par exemple sur l'étanchéité à l'air du bâtiment afin de minimiser les pertes de chaleur. La ventilation à double flux permet, grâce à un échangeur de chaleur, de réchauffer l'air froid qui entre avec l'air chaud qui sort du bâtiment. Autre spécificité, la façade de l'édifice intègre du bois et des matériaux isolants, tandis que la présence de murs en béton à l'intérieur permet d'augmenter l'inertie thermique et donc de lisser les variations de température. La gestion thermique du bâtiment (GTB) optimise le chauffage, d'origine géothermique, et la consommation d'eau est réduite grâce à la récupération de l'eau de pluie, qui alimente les chasses d'eau des toilettes. Sur le toit, l'énergie n'est plus économisée, mais

produite, des panneaux photovoltaïques fournissant une partie de leur électricité au collège (l'autre est revendue). Enfin, la toiture a été végétalisée pour améliorer l'intégration du bâtiment dans la ville, mais aussi favoriser son isolation thermique, tout en limitant les rejets d'eau en cas de fortes pluies.

Concertation à tous les étages

Ces innovations sont une condition nécessaire mais non suffisante à la réussite du projet Liberté. « *Dès le début, nous avons eu la volonté d'associer les usagers* », souligne Alain Desmarest. Un comité de suivi réunit donc tous les acteurs (Conseil général, commune, principale du collège, parents d'élèves, architecte, entreprise et riverains) pour faire régulièrement le point. Ces échanges sont d'autant plus importants que le chantier consiste à démolir et à reconstruire, sans pour autant interrompre les cours sur le site ! Un vrai défi, qui a nécessité un découpage des travaux en plusieurs phases, afin de préserver un espace de cours aux élèves. « *Cela se passe très bien, car l'équipe d'encadrement est partie prenante de l'opération et a un esprit très constructif* », note Alain Desmarest. La deuxième phase, qui est en cours, consiste à détruire le plus vieux des bâtiments afin de construire les locaux administratifs, la salle polyvalente, l'espace parents, quatorze classes et un CDI. Devant se terminer en février 2016, elle sera suivie d'une troisième phase, qui verra la démolition du dernier bâtiment et l'aménagement de la cour et du préau. Fin des travaux prévue à l'été 2016 ! ●

Mathieu Schmitt



Fêtes de fin d'années

Tous les rendez-vous de Noël !

En décembre, les Chevillais auront assurément la tête dans les étoiles ! À dire vrai, la féerie commencera dès début décembre puisque seront allumées les guirlandes et décorations de Noël aux quatre coins de la ville. Rideaux lumineux, motifs étoilés aux candélabres et guirlandes dans les arbres illumineront la ville et lui donneront ce petit air de fête qui fait oublier le froid. Et de fête, il en sera justement question dès le 5 décembre lorsque sera donné le coup d'envoi du marché de Noël, qui battra son plein tout le week-end sur la place Nelson Mandela. Foie gras, saumon, huîtres, épicerie fine, champagne, ... les festoyeurs pourront y dénicher de quoi garnir de mets de fêtes leurs tables de réveillon. Quant à ceux qui seraient en mal d'idées de cadeaux, entre les bijoux, la maroquinerie ou les cosmétiques proposés par les artisans, ils devraient pouvoir trouver de quoi remplir leur hotte de Père Noël ... D'ici là, tous sont invités à confectionner une jolie étoile de Noël à cinq branches, à y noter leur nom et numéro de téléphone et à la remettre à la tente convivialité du marché de Noël. À la clef : un gros lot à gagner à l'issue d'un tirage au sort qui aura lieu sur le marché le 7 décembre ! Côté animations, le programme sera à la hauteur de l'évènement. De nombreuses animations ponctueront le week-end. Entre rythm'n blues, rock, country (musique et démonstration de danse), chansons et échassiers, la fête promet d'être animée. Et que les plus jeunes se rassurent : il n'est pas exclu qu'ils croisent le

chemin d'un vieux bonhomme bedonnant vêtu de rouge qui se prêtera sans doute bien volontiers à quelques séances photos ... Enfin, les Comités de quartier apporteront leur pierre à l'édifice de ce bel évènement en organisant leur très appréciée retraite aux flambeaux qui arpentera la ville au départ du marché de Noël. De quoi se réchauffer pendant les fêtes ! ●

● **Marché de Noël du 5 au 7 décembre.**

Place Nelson Mandela.

Inauguration le 5 décembre à 18h30.

● **Retraite aux flambeaux samedi 6 décembre à 17h30. Départ de la place Nelson Mandela (devant le traineau du Père Noël).**

Solidarité

Un Noël pour tous !

Cette année encore, la commune met tout en œuvre pour que chacun passe de belles fêtes malgré la solitude ou le manque de moyens financiers. Trois cent Chevillais qui rencontrent des difficultés sont d'ores et déjà invités à la quatrième édition du réveillon de la solidarité qui se déroulera le soir du 24 décembre. Au programme : repas convivial autour de mets de choix, animations festives, cadeaux pour les enfants. Non, Noël n'oubliera personne.

Collège Jean Moulin

Remise officielle des diplômes du brevet

Le 10 novembre dernier, 59 anciens élèves de 3^e ont été reçus au collège Jean Moulin, accompagnés de leurs familles, pour recevoir leur diplôme national du Brevet ainsi que leur relevé de notes. À cette occasion, ils ont été chaleureusement reçus par le proviseur Jean Roch Cagnet et leurs anciens professeurs, à qui ils n'ont pas manqué de faire un rapport détaillé de leur entrée au lycée ! ●



Solidarité

Pauline Roland fait sa collecte

On ne change pas une équipe qui gagne ! La classe de Terminale ES du lycée Pauline Roland est d'ores et déjà sur le pont pour organiser sa collecte annuelle de denrées alimentaires non périssables au profit de l'épicerie solidaire Sol'Épi, qui se déroulera cette année du 8 au 13 décembre dans l'établissement. Leur motivation est sans faille et leur objectif clair : sensibiliser leurs camarades sur les inégalités de ressources et les encourager à participer à la collecte. Et pour y parvenir, ils ne lésinent pas sur l'investissement

avec la réalisation d'affiches et de flyers avec l'aide du service municipal de la Jeunesse et même d'une vidéo sur le fonctionnement de Sol'Épi qui sera diffusée au lycée avant le lancement de la collecte. Si leurs prédécesseurs avaient recueilli un peu plus de 600kg de denrées l'année dernière, la nouvelle équipe entend faire aussi bien tout en tablant également sur la qualité des produits récoltés. Alors, lycéens, professeurs, parents, n'hésitez pas, donnez. ●

• **Collecte de denrées du 8 au 13 décembre.**

Nouveaux commerces

Bienvenue au restaurant La Felicita



Le nouveau restaurant La Felicita vient d'ouvrir ses portes : au menu : produits frais et cuisine italienne (espadon à la plancha à la sauce poivron, filet de bœuf gorgonzola, etc). L'établissement est ouvert tous les midis du lundi au vendredi de 12h à 14h30, tous les soirs du lundi au samedi de 19h à 22h30 (fermeture le samedi midi et le dimanche toute la journée). ●

• **Restaurant La Felicita 67, avenue du Président Roosevelt. Tél. : 01 45 60 01 00**

Nouvelle boulangerie



La boulangerie-pâtisserie artisanale La Marquise vient d'ouvrir ses portes sur la place De Lattre de Tassigny. Baguette, pain tradition, viennoiserie, gâteaux, sandwiches et plats du jour sont ses spécialités. L'établissement est ouvert du lundi au samedi de 6h30 à 20h (fermeture le dimanche). ●

• **Boulangerie-pâtisserie La Marquise 2-4 place De Lattre de Tassigny**

Erratum

Une erreur s'est glissée dans le tableau des résultats des élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'établissements publié dans le dernier numéro du *Journal de Chevilly-Larue*. Concernant la maternelle Pasteur, il est indiqué que 7 postes ont été attribués à la FCPE alors que la répartition est en fait comme suit : 5 postes pour la FCPE et 2 postes pour une liste non affiliée.



Florence Desnouveaux
Le conte comme sixième

Imprégnée d'histoires traditionnelles populaires, surréalistes et décalées, Florence Desnouveaux est une conteuse goûteuse de mots. Elle en peaufine la densité et les contours à l'atelier Fahrenheit 451 auprès de Bruno de La Salle, conteur professionnel et fondateur du CLIO (Conservatoire contemporain de littérature orale) à Vendôme (41). Elle conte au théâtre, dans les médiathèques et les musées et intègre en 2003 la Maison du Conte et le premier Labo animé par Abbi Patrix. Aux côtés de la conteuse Praline Gay-Para, elle anime un atelier mensuel dédié aux professionnels de la petite enfance et "Des histoires sur le bout des doigts" en partenariat avec la médiathèque Boris Vian.

Titulaire d'un DEA (Diplôme d'études approfondies) en monnaie, finance et banque, Florence Desnouveaux est progressivement passée des comptes au conte en allant chercher en elle ce pourquoi elle était vraiment faite. Née artiste dans une famille qui ne l'est pas, le monde de l'art lui semble alors inaccessible, comme si elle n'y avait pas droit. « *Je me suis nourrie intellectuellement auprès de mes amis mais n'osais imaginer faire carrière dans l'espace culturel* ». Pour le plaisir cependant, Florence s'initie au théâtre. « *En classe de 5^e, notre professeur de français souhaitait mettre en scène une pièce d'Eugène Labiche. Malgré mon introversion, quelque chose de plus fort en moi m'a poussée à passer l'audition* ». En plus du bonheur d'être choisie, Florence découvre celui de prendre la parole en public et le plaisir de le faire rire. Gagnée par le virus, elle retrouve les planches au lycée et, sous l'impulsion d'un professeur de gymnastique tout autant passionné par le théâtre, se confronte à des pièces physiques et populaires signées Goldoni ou Molière. À cette même époque elle crée avec quelques élèves de la troupe la Compagnie Mascarel. Tout en gardant le théâtre sur le rivage de ses loisirs, bac en poche, Florence entre à Assas Paris II suivre un cursus en économie. « *J'ai beaucoup aimé mes études. Elles m'ont appris à comprendre comment le monde évolue* ». Détentrice d'un DEA, Florence travaille comme analyste financière pour différentes associations, mais le théâtre lui manque et la pousse à se remettre en question. En quête d'équilibre, elle décide alors de partager sa vie entre la scène et un travail à mi-temps tandis que, comme sur une passerelle entre deux berges, son cœur indécis balance toujours entre deux vies. Décidée à

se sortir de ce dilemme, notre artiste passe un bilan de compétence. En s'appuyant sur ses aptitudes et ses motivations, elle voit bientôt émerger la conteuse qui l'habitait. Florence renaît ... Arrive dans sa vie son premier enfant. Recherchant des activités pour les tout-petits, elle apprend que le Petit Palais propose des contes à Paris. Intéressée, elle téléphone, pose des questions ; sa voix chaude et timbrée retient l'attention. Au fil de la conversation son interlocutrice l'informe qu'elle cherche des conteurs. Invitée à passer une audition, Florence présente un conte intitulé "Qu'est-ce que l'éternité ?" et fait deux mois plus tard son entrée au Petit Palais. Prise dans le tourbillon de sa vraie vie, notre amoureuse du langage oral rejoint ensuite à Vendôme la master classe du conteur professionnel Bruno de La Salle. « *J'avais besoin de me questionner, de travailler avec le collectif, d'étudier le mot afin d'en peaufiner l'intonation, le regard, le geste juste ...* ». Dans cet univers, ce territoire, les minuscules petites choses du quotidien deviennent sa source d'inspiration : « *Les histoires sont là, il suffit d'observer pour les cueillir* ». En 2003, Florence intègre la Maison du Conte et le premier Labo animé par Abbi Patrix. Depuis, elle est en charge avec la conteuse Praline Gay-Para de l'atelier "Raconter aux tout petits" où elle y transmet l'art du conte aux professionnels de la petite enfance et du projet "Des histoires sur le bout des doigts" dont l'objectif est de partager le répertoire des comptines aux Chevillais de 0 à 6 ans. Sous la houlette d'un trio dont elle fait partie, la Compagnie Mascarel est devenue la Compagnie des Épices, « *son fonctionnement privilégie la relation humaine à partir de laquelle l'association tire aujourd'hui la richesse de ses productions scéniques* ». Conteuse, glaneuse, rapporteuse sensible à la musicalité du mot, Florence assume être aussi parfois "menteuse" : « *Dire des contes ça n'est pas avoir des vérités en bouche ! La parole doit être un terrain de jeu. C'est l'histoire qui nous connecte et c'est tout cela qui fait que mon métier m'émeut !* » ● Florence Bédouet

Il y a cinq ans presque jour pour jour, l'épicerie solidaire Sol'Épi accueillait ses premiers bénéficiaires. Depuis, de nombreux Chevillais y sont entrés, pour faire leurs courses, participer à un atelier ou donner un coup de main. Une journée dans cet établissement pas comme les autres, au sein duquel la solidarité se partage sans compter.



À Sol'Épi, pendant que les familles bénéficiaires font leurs courses ou participent à des ateliers, leurs enfants lisent, écoutent des histoires, jouent tout simplement.

Sol'Épi : cinq ans de p

Il est 15h, un jeudi de novembre, lorsque les premiers clients poussent la porte d'entrée de Sol'Épi. Panier au bras, ils déambulent dans les rayons et passent à la caisse, comme dans n'importe quelle épicerie. À un détail près : le montant inscrit sur le ticket, donné avec le sourire par Gerty Dernault, gestionnaire de stock de l'épicerie, ne représente que 10% du prix réel des produits achetés. Sol'Épi apporte depuis cinq ans une aide ponctuelle

à des Chevillais en difficulté, orientés vers ce dispositif par les services sociaux de la commune ou du Département, pour leur permettre de reprendre pied financièrement. Pierrette, bénévole à Sol'Épi, vient juste d'achever la mise en rayon de produits frais. « Ici je me sens bien car je ne suis pas seule et surtout, je me sens utile » explique-t-elle en rejoignant l'espace convivial de l'épicerie, non loin des rayonnages, pour prendre un thé en compagnie

de quelques clients, dont Lourdes fait partie. « Je suis en recherche d'emploi depuis un an suite à un licenciement. Pouvoir faire mes courses à ce prix durant quelques mois m'aide énormément » confie-t-elle.

Plus qu'une épicerie, un lieu de vie

Ce jour-là, la cuisine de Sol'Épi est en ébullition. Une dizaine de personnes s'affaire à la confection d'un buffet de fête à l'occasion de l'atelier cuisine

« Sol'Épi : un véritable accompagnement »



L'idée d'ouvrir une épicerie sociale et solidaire à Chevilly-Larue est née du constat qu'il nous fallait renforcer l'accompagnement dispensé par le Centre communal d'action sociale aux personnes qui rencontrent des difficultés. Notre objectif, au-delà de leur apporter une aide financière, était de devenir un véritable partenaire en construisant avec elles un projet qui leur permette de reprendre pied financièrement, en lien avec des partenaires sociaux tels que le Conseil général. En effet, en ne payant que 10% du coût de leurs paniers de

courses, et ce pendant une période qui peut aller jusqu'à six mois, les bénéficiaires de Sol'Épi peuvent consacrer l'argent économisé aux autres postes de dépense afin de régler leurs arriérés ou alléger leurs prélèvements. Sol'Épi leur propose également des ateliers sur des sujets comme les économies d'énergies, l'alimentation, la santé ou la culture, afin de créer du lien social et les aider à réaliser de petites économies quotidiennes. Enfin, un agent du Centre communal d'action sociale y intervient une demi-journée par semaine.

Hermine Rigaud,
maire-adjointe à l'Action sociale et solidarités



artage !

hebdomadaire de l'épicerie. L'ambiance est joyeuse et conviviale, car comme le souligne Marie Bigot, responsable de la structure, « si l'aide alimentaire constitue le premier besoin des bénéficiaires, l'épicerie est aussi devenue un lieu de vie au sein duquel on peut discuter et se retrouver ». Soraya, une ancienne cliente qui s'active devant les fourneaux, met du cœur à l'ouvrage. « Même si je ne peux plus y faire mes courses, je viens très souvent à l'épicerie à l'occasion des ateliers cuisine et tricot. Ici on est un peu comme entre amis ». « Sol'Épi c'est ma deuxième maison. On fait des rencontres et c'est un concentré de chaleur humaine », abonde Lourdes qui s'attèle de son côté à la confection de verrines de lentilles.

Des activités et des moments d'échange

Fadela, une autre bénéficiaire, qui vient d'aller chercher ses enfants à l'école, enfiler un tablier pour les aider à terminer. « J'emmène mes

deux filles à l'épicerie tous les mois à l'occasion des lectures dispensées par la médiathèque. La semaine dernière, nous avons participé à un atelier sur les économies d'énergie et demain nous allons rencontrer le bailleur Valophis pour recevoir des informations sur les charges. Sol'Épi c'est vraiment plus qu'une simple épicerie ». Pendant que maman cuisine, Amina, 2 ans, et Dounia, 4 ans, ouvrent une malle de jouets sous l'œil attentif de Chantal, une bénévole. « Sol'Épi, c'est important pour moi. Outre mes activités dans la réserve de l'épicerie, je participe à l'atelier tricot avec les clients. Ce sont des moments très sympathiques durant lesquels on parle de tout ». Des moments propices à l'échange auxquels participe également une fois par semaine un des travailleurs sociaux du Centre communal d'action sociale. « C'est très enrichissant de rencontrer les usagers dans un autre contexte que nos bureaux, les échanges sont différents, plus libres » témoigne Elsa, l'agent communal présente ce jour-là.

Un maître mot : solidarité

Il est 18h. La nuit tombe lorsque tout le monde se réunit autour de la table pour déguster le buffet confectionné durant l'après-midi. Les rires fusent et les discussions vont bon train. Henri Dugardin, trésorier bénévole de Sol'Épi, qui vient d'assurer une livraison de produits pour l'épicerie, en profite pour se joindre au groupe. Alain, un des bénévoles qui assure des travaux de manutention pour ravitailler les rayons de l'épicerie, est également arrivé sur le tard mais il savoure la convivialité du moment. « Je suis bénévole depuis quatre ans. J'ai été client de Sol'Épi suite à la perte de mon emploi. À cette époque on m'a aidé, alors ça me paraît normal d'aider les autres à mon tour ». Comme Alain, ils sont plusieurs anciens bénéficiaires à n'avoir

Chiffres clefs

1 287

Le nombre de personnes à avoir été accueillies à Sol'Épi depuis son ouverture, c'est-à-dire 533 foyers chevillais.

30

Le nombre de tonnes de marchandises distribuées chaque année par Sol'Épi.

15

Le nombre de bénévoles, ponctuels ou permanents, qui œuvrent au sein de Sol'Épi. Leurs activités correspondent à l'équivalent de trois emplois à plein temps. Sol'Épi emploie par ailleurs deux personnes.

● Merci aux généreux donateurs

Si Sol'Épi est principalement financée par la commune, le Conseil général, Andes (le réseau des épicerie solidaires), la Caf et la CPAM sont également parties prenantes. D'autres partenaires comme la Banque alimentaire ou l'enseigne Simply Market constituent par ailleurs de précieux soutiens. Enfin, nombreux sont les Chevillais à avoir acheté une boîte de conserve, un paquet de riz ou de farine, en plus de sa liste de course, pour participer à la collecte alimentaire organisée à l'entrée des Simply Market de Chevilly-Larue et L'Hay-les-Roses du 28 au 30 novembre. Un grand merci à eux, ainsi qu'aux bénévoles et clients de l'épicerie qui se sont mobilisés durant cette période pour mener à bien cette opération : les collectes alimentaires représentent en effet un quart de l'approvisionnement annuel des rayons de Sol'Épi. Rendez-vous en décembre pour la collecte organisée par le lycée Pauline Roland et en mai 2015 pour la prochaine collecte nationale. Et si par hasard vous avez envie d'aider, n'oubliez pas, l'épicerie cherche toujours de nouveaux bras...

jamais vraiment quitté l'épicerie. Par leur investissement régulier ou ponctuel (lors des collectes alimentaires notamment), avec les autres bénévoles, ils font vivre l'épicerie. Car comme le dit si bien Anita Contesse, sa présidente, « Sol'Épi c'est une équipe, c'est de la transmission. Bref, c'est une famille ». ●

Léa Goutmann-Becker



Droits de l'enfant

La Convention internationale des droits de l'enfant a 25 ans



Il y a 25 ans, les Nations-Unies adoptaient la **Convention internationale des droits de l'enfant**. Depuis, la journée internationale des droits de l'enfant vient chaque année célébrer l'anniversaire de cet acte symbolique. Et à Chevilly-Larue, Ville amie des enfants depuis 2008, l'évènement a été dignement fêté dans les locaux du nouveau centre de loisirs Pablo Neruda, le 22 novembre dernier. Expositions, atelier maquillage, quizz sur les droits de l'enfant, projections de films, ... la fête a battu son plein toute la journée pour s'achever autour d'une boum. Que du bonheur ! ●





Le spectacle *Garbage land*, une comédie musicale au pays des poubelles.

Semaine de réduction des déchets Objectif poubelle vide...

Que de sourires sur les lèvres des trois cent écoliers Chevillais des écoles élémentaires Paul Bert A et B, Pasteur et Pierre et Marie Curie qui ont assisté, le 25 novembre dernier, au spectacle *Garbage land*, une comédie musicale fantastique au pays des poubelles, à l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets, qui s'est déroulée du 22 au 30 novembre (notre photo). Le tri, le recyclage, la réduction des déchets et l'éco-consommation n'ont désormais plus aucun secret pour eux ! Quant aux plus grands, ils ont été nombreux à s'être arrêtés sur le stand tenu par les ambassadeurs du tri sur le marché du Cœur de ville les 26 et 29 novembre afin d'y récolter des informations sur le sujet ou déguster un bon pain perdu, recette parfaite pour éviter de jeter son pain dur à la poubelle, que les Chevillais n'ont pas manqué de (re)découvrir sur le stand. ●

Recyclage Pour un Noël éco-responsable !

Voici Noël, son lot de cadeaux ... et d'emballages à jeter ! Et si pour les fêtes chacun faisait un geste pour l'environnement ? Une tonne de carton recyclé permet d'économiser 2,5 tonnes de bois. Pour cela rien de plus simple. Tous les cartons se recyclent et doivent être évacués dans le bac jaune, sans les déchirer. Les papiers cadeaux et les ficelles ne se recyclent pas ; pour ces derniers, direction le bac gris. Quant aux sapins, il convient de les apporter à la déchèterie intercommunale, où ils seront transformés en compost. Mais attention, pour être valorisés, ils doivent être nus de la tête au pied, sans décoration, neige carbonique, pot ou emballage. Rappelons que tous les déchets ne peuvent pas être collectés par les encombrants. C'est par exemple le cas des sapins, mais également des déchets de travaux (gravats, plâtre), mécaniques (moteurs, pneus) ou toxiques (peinture, batteries...). ●

● **Déchèterie intercommunale – rue du stade.**

Ouverte le lundi et du mercredi au vendredi de 14h à 18h, le samedi de 9h à 18h, le dimanche de 9h à 12h (fermeture le mardi). Se munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité lors du premier passage. Renseignements au 01 58 42 73 60.

Permanences des élu(e)s

- ▶ **Stéphanie Daumin**, Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que la Maire vous rappelle.
- ▶ **Hélène Husson**, 1^{ère} maire-adjointe déléguée à la Coordination du projet éducatif local, aux Actions de prévention et à la Lutte contre les discriminations : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 (les vendredis de 10h à 12h).
- ▶ **André Deluchat**, Maire-adjoint délégué aux Finances et aux Transports collectifs : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 (les lundis de 17h à 19h).
- ▶ **Hermine Rigaud**, Maire-adjointe déléguée à l'Action sociale et solidarités et aux Politiques en faveur des retraités et des personnes handicapées : sur rendez-vous au 01 45 60 18 07 (les mercredis matins de 9h à 12h).
- ▶ **Laurent Taupin**, Maire-adjoint délégué au Développement durable et économique, à l'Emploi, à l'Insertion et à la Coordination de l'Agenda 21 : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (les mercredis de 9h à 11h).
- ▶ **Nora Lamraoui-Boudon**, Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à l'Enfance et à la Restauration municipale : sur rendez-vous au : 01 45 60 19 78 / 18 74
- ▶ **Patrick Blas**, Maire-adjoint délégué aux Sports, à la Tranquillité et sécurité publique, aux Fêtes et cérémonies et aux Relations avec les anciens combattants : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63
- ▶ **Élisabeth Lazon**, Maire-adjointe déléguée à la Culture et au patrimoine : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 19 87.
- ▶ **Christian Nourry**, Maire-adjoint délégué au Logement : sur rendez-vous au 01 45 60 18 53.
- ▶ **Christian Hervy**, Conseiller municipal délégué à la Cité de la gastronomie : sur rendez-vous au 01 45 60 18 00 / 06 81 24 41 36 chervy@ville-chevilly-larue.fr. Conseiller général délégué : permanences en mairie de Chevilly-Larue le 2^e mardi du mois de 18h à 19h.
- ▶ **Jean-Paul Homasson**, Conseiller municipal délégué à la Coopération décentralisée jumelages et à la Prévention santé : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 02 (jumelages).
- ▶ **Génaro Suazo**, Conseiller municipal délégué à la Gestion des bâtiments publics : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.
- ▶ **Vincent Phalippou**, Conseiller municipal délégué à la Gestion de l'espace public (voirie, assainissement, espaces verts) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.
- ▶ **Renaud Roux**, Conseiller municipal délégué à la Collecte et au traitement des déchets et à la Gestion publique de l'eau : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.
- ▶ **Barbara Lorand-Pierre**, Conseillère municipale déléguée à la jeunesse : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 19 87
- ▶ **Charlotte Régina**, Conseillère municipale déléguée à la petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 19 87 (les jeudis de 10h à 13h)
- ▶ **Régine Boivin**, Conseillère municipale déléguée à l'Économie sociale et solidaire et aux Commerces : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (les vendredis de 18h à 20h et les samedis de 9h à 12h).
- ▶ **Murielle Desmet**, Conseillère municipale déléguée à l'Espace dynamique d'insertion de la Ferme du Saut du Loup et aux Actions intergénérationnelles : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.
- ▶ **Jean-Jacques Bridey**, Député, sur rendez-vous au 01 49 84 57 57 (du mardi au jeudi de 10h à 12h). jjbridey@assemblee-nationale.fr

Dominique Lo Faro
Maire-adjoint délégué à la Vie associative : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.



Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

La première célébration fait l'unanimité

Il y avait foule le 25 novembre à la médiathèque à l'occasion des célébrations organisées à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Pas moins de soixante-dix personnes se sont déplacées pour participer à cet évènement inédit. « Cette soirée est un moment important car elle constitue une première et marque l'implication de la ville dans le large mouvement qui permet de faire progresser la cause des femmes » a souligné Hélène Husson, première maire-adjointe déléguée à la Lutte contre les discriminations, en ouverture de la soirée. En effet, comme l'a rappelé Stéphanie Daumin, la Maire, « nous devons ensemble refuser la violence envers les femmes pour ce qu'elle est intrinsèquement : un

outil de domination ». L'assistance a ensuite assisté avec émotion à la projection du documentaire *La vie, voyez-vous* d'Arlette Sauvage qui recueille le témoignage de trois femmes victimes de violences conjugales. Des témoignages qui ont alimenté l'intervention d'Anne Chabert, psychologue en charge des permanences anonymes et gratuites mises en place par la commune en 2011, qui a notamment rappelé l'importance du travail en réseau pour venir en aide aux victimes. Françoise Daphnis, responsable de l'Observatoire de l'égalité du Conseil général, a clos les échanges en rappelant les différents dispositifs de prévention conduits par le Département dès la petite enfance, contre la diffusion des stéréotypes sexistes dans la société. ●

Accès aux droits

Le poste de correspondant du Parquet menacé

L'association val-de-marnaise de politique criminelle appliquée et de réinsertion sociale (APCARS) a annoncé en juillet dernier la nécessité dans laquelle elle se trouve d'interrompre son action, c'est-à-dire la mise en place de permanences du correspondant du Parquet, notamment à l'Espace commun des solidarités. Or les correspondants du Parquet jouent un rôle majeur en matière de médiation et d'aide juridique et juridictionnelle aux familles, tel en cas de divorce, de séparation, de violences conjugales, de conflits divers. Rattaché au Parquet, le correspondant est en totale indépendance vis-à-vis des autorités locales. À Chevilly-Larue, le nombre de familles qui ont eu recours à cette aide a été multiplié par 3 entre 2009 et 2012 (avec 596 dossiers traités). La décision de l'APCARS d'interrompre

son activité est directement imputable aux baisses successives des subventions de l'État qui contribuait à hauteur de 165 000€ en 2012, de 115 000€ en 2013, de 92 000€ en 2014. Le Conseil municipal du 30 septembre a adopté un vœu en faveur du maintien de la fonction de correspondant du Parquet. Considérant que celle-ci doit impérativement être préservée sur le territoire communal, dans son fonctionnement actuel, et qu'elle doit continuer à être prise en charge dans un cadre co-financé par l'État et non exclusivement par les collectivités locales, le Conseil municipal demande donc à l'État et au préfet du Val-de-Marne de restaurer un niveau de subvention adéquat. La Municipalité va tout mettre en œuvre pour que les permanences du correspondant du Parquet soient maintenues à Chevilly-Larue. ●



Comité consultatif du handicap

De nouvelles pistes de travail

Le 20 novembre dernier, le Comité consultatif du handicap, composé d'élus, d'agents municipaux, de représentants d'associations ou d'institutions telles que la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et de personnes atteintes d'un handicap physique, a tenu sa réunion annuelle. À cette occasion, Stéphanie Daumin, la Maire, a réaffirmé « la volonté de poursuivre et d'amplifier l'action municipale en faveur de la prise en compte des personnes handicapées sur le territoire communal » avant de présenter un bilan des actions menées en ce sens cette dernière année. À ce sujet, plusieurs participants ont demandé des précisions sur les modalités de prise en charge des personnes porteuses d'un handicap par le service de transport à la demande proposé par la commune. Par ailleurs, deux personnes en situation de handicap visuel ont déploré l'encombrement de certains trottoirs par le stationnement de véhicules ou la mise en œuvre de travaux, sans information ou sans communication. Face à ce constat, il a été décidé d'être particulièrement exigeant à l'égard des entreprises effectuant des travaux sur voirie, avec pourquoi pas des clauses spécifiques dans les marchés publics pour les contraindre à sécuriser les zones de travaux. La feuille de route pour la mandature se déclinera au total en quatre points : renforcement de l'accessibilité des espaces publics, notamment en identifiant de nouveaux « itinéraires privilégiés » ; élaboration d'un diagnostic sur la mise en accessibilité des édifices publics puis d'un programme pluriannuel de travaux ; coordination de l'ensemble des actions autour du handicap à travers une « mission handicap » ; actions en faveur des structures liées au handicap dans la commune. ●

Trottoirs dégagés = déplacements facilités !

Une branche d'arbre qui dépasse sur l'espace public, une voiture garée sur le trottoir, une poubelle dans le passage, ... autant de petits détails qui peuvent paraître anodins pour tout un chacun mais qui compliquent considérablement les déplacements des personnes

non-voyantes, ou à mobilité réduite. Aussi, pour faciliter le quotidien de tous, chacun est appelé à faire preuve de civisme en élaguant les branches des haies de son jardin qui dépassent sur la voie publique et à ne pas garer son véhicule sur les trottoirs ou les bateaux.

Territoire de commerce équitable

La commune se distingue à nouveau

Une bonne nouvelle est tombée courant novembre, le label « Territoire de commerce équitable », décerné à Chevilly-Larue par le Jury national de la campagne, vient d'être renouvelé pour deux ans. Ce label vient saluer l'engagement et les initiatives menés par la commune auprès des citoyens et des acteurs locaux (commerçants, associations, entreprises, etc.) afin de promouvoir

le commerce équitable. Par ailleurs, grâce à sa campagne de sensibilisation « Rentrez-dans la boucle », qui vise à améliorer la prise en compte du commerce équitable dans l'ensemble de dynamiques locales, initiée par le Pôle d'économie solidaire chevillais, la commune décroche même un prix spécial du jury « sensibilisation des commerçants et des entreprises » pour 2014. ●

Espaces verts

Des pieds d'arbres fleuris et des cimes décorées

Deux conventions de nature à embellir les arbres qui longent les routes départementales (RD60, RD7) vont être passées avec le Conseil général. L'une porte sur l'autorisation donnée à l'instance départementale de fleurir et végétaliser les pieds de ces arbres, afin de favoriser la biodiversité et d'améliorer la qualité de vie. L'autre va permettre l'installation, par le Conseil général, de décorations de Noël dans ces arbres. Ces décorations viendront compléter celles de la commune dans les rues de la ville. ●

Droit aux vacances

Les villages vacances

Envie de montagne ? Les Villages vacances du Conseil général, Guébriant (Haute-Savoie) et Jean Franco (Savoie), proposent des séjours (ski, animations, clubs enfants de 3 mois à 17 ans) en pension complète. Il reste quelques places à Guébriant pour les vacances de février et les réservations sont ouvertes pour les vacances de Pâques et d'été. Les deux villages sont ouverts hors vacances scolaires en février et en mars, jusqu'en avril à Jean Franco. Les tarifs sont fixés en fonction des quotients familiaux et de la saison (gratuit pour les enfants de moins de 3 mois). ●

• Pour consulter la brochure et télécharger le formulaire d'inscription, rendez-vous sur www.villages-vacances.valdemarne.fr. Les demandes sont à envoyer par courrier (à M. le Président du Conseil général – Hôtel du département – Centrale de réservation des Villages vacances 94054 Créteil Cedex) ou à déposer (immeuble Eiffel – 38/40, rue Saint-Simon à Créteil, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h).

Visite du Préfet

Une rencontre constructive

Le jeudi 13 novembre, Stéphanie Daumin, la Maire, a reçu le Préfet du Val-de-Marne, Thierry Leleu pour une réunion de travail afin de faire le point sur un certain nombre de sujets relatifs aux grands projets de la ville et importants pour la vie des Chevillais. La première magistrate de la ville s'est saisie de l'occasion pour demander à l'État, par la voie de son représentant, une participation financière au réaménagement de la Maison pour tous et à la réalisation d'un mur antibruit entre la résidence de la Croix du Sud et l'autoroute A6 ainsi qu'une augmentation de la présence policière sur le territoire, notamment en Cœur de ville. ●



expressions des élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Génaro Suazo ► *conseiller municipal, élu du groupe Communistes et partenaires*

Changer de politique, c'est nécessaire et possible



En ce mois de décembre, alors que les fêtes de Noël se préparent, nombreux sont celles et ceux qui se demandent ce qu'ils vont pouvoir mettre sous le sapin. L'échec de la politique libérale capitaliste menée par l'Union Européenne, appliquée avec zèle par notre gouvernement, impose l'austérité et ses conséquences sur la majorité de notre peuple, chômage en hausse, baisse du pouvoir d'achat, attaques comme jamais on n'en avait vu sur les services publics. En France, les patrons s'arrogent tous

les droits, nous faisant faire un bon en arrière pour revenir à l'époque d'avant-guerre, piétinant ainsi tous les acquis de la Libération. Avec des ambitions de plus en plus néfastes pour les salariés : attaques tous azimuts contre le pouvoir d'achat, mise en cause des 35 heures, travail du dimanche, protection sociale ramenée au minimum, la précarité à tous les étages, réduction au minimum des services publics. On en est arrivé à un tel point que l'on peut qualifier cette politique de « dictature de l'austérité ». Il faut en finir avec cette politique, c'est nécessaire et c'est possible. Il ne faut

plus exonérer d'impôts les multinationales mais redonner du pouvoir d'achat aux salariés et retraités, ce qui permettrait de relancer les industries avec des carnets de commandes bien remplis, les patrons de PME eux-mêmes le demandent. Sur le terrain, la ville et le Département agissent pour aider les citoyens à vivre mieux. À travers la fête des solidarités, les colis pour les anciens et le Noël de la solidarité, nous avons à cœur que le mois de décembre soit une fête pour tous.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Nathalie Tchenquela-Grymonprez ► *conseillère municipale, élue du groupe Parti de Gauche*

TAFTA, c'est pas du coton !



Mais que cache ce sigle « TAFTA », traduction anglaise d'Accord commercial trans-atlantique ? C'est un projet d'accord, discuté en secret depuis un an entre l'Union Européenne et les États-Unis, qui aura des conséquences sur les conditions de vie des gens par la mainmise des multinationales dans toute négociation commerciale et dans l'arsenal juridique. Les grands groupes commerciaux privés de ces États pourraient vendre librement leurs marchandises en outrepassant toutes contraintes réglementaires (droit du travail, environnemental, de sécurité alimentaire...)

« Il ne faut surtout pas en parler car cela risquerait de faire « déraiper » la négociation » nous dit-on. Qu'y aurait-il de si secret ? Sous prétexte de libre concurrence permettant de soit disant vendre moins cher pour que toutes les bourses accèdent aux biens de consommation, ce traité de libre-échange serait créateur d'emplois, de pouvoir d'achat et donc de croissance ! Qui peut le croire quand le patron d'une multinationale via des organes de presse dont il est le principal propriétaire, déclare : « Et si certains politiques et citoyens ne le comprennent pas, c'est parce qu'ils défendent leurs intérêts particuliers (d'élus territoriaux, de fonctionnaires, de retraités...)

au détriment du bonheur de tous ». Le TAFTA permettra aussi d'exploiter sans limite les ressources naturelles et vitales (ex : l'eau) et rendra impossible l'investissement des collectivités dans une production locale respectueuse de l'environnement. Car, si ce traité venait à être ratifié, demain, dans notre commune, par exemple, il ne nous sera plus possible de choisir dans la restauration municipale des produits « bio » si un fournisseur décide de nous livrer des produits OGM ! En résumé, l'information doit circuler afin de relever ce déni de démocratie, de réclamer la transparence et de laisser la souveraineté populaire faire ses choix.

Joseph Ramiasa et Hermine Rigaud ► *élus du groupe Socialistes unitaires*

Pas de haine, vivons ensemble !

La Semaine de la solidarité internationale est le grand rendez-vous de sensibilisation à la solidarité internationale et au développement durable. Cet événement rassemble plus de 6000 animations portées par près de 600 pôles organisateurs partout en France. Cette année, dans notre ville, la fête des solidarités se déroulera le 13 décembre, au moment où on observe une forte montée de la délinquance et de la criminalité au plan national et international. N'y a-t-il donc pas lieu de s'interroger sur ce qui reste encore de cette grande mobilisation à l'occasion de laquelle on enseigne la fraternité, l'humanité, la tolérance, la liberté, la justice, et cela alors que les radicalismes montent ? Selon l'ami Demetrius,

ce phénomène nouveau est une forme de rejet de la nouvelle société par la génération actuelle, avec la fuite des jeunes diplômés vers l'étranger, la délinquance juvénile et d'autres maux. C'est la conséquence du système éducatif qui connaît un lourd déficit de valeurs et d'objectifs, de la destruction de la cellule familiale, du système économique qui fracture cette société en une classe riche paraissant libre et une classe oscillant entre chômage et travail sans intérêt, aliénée par une technologie mal utilisée et le dogme de la mondialisation inévitable. Face à cela, à Chevilly-Larue, nous devons nous approprier un peu plus le concept du VIVRE ENSEMBLE. Vivre ensemble dans notre pays, dans notre ville, dans

nos quartiers, dans nos immeubles, dans nos familles... Resserrons les rangs, prenons nos responsabilités à tous les niveaux de la société. Semons la convivialité partout autour de nous. Il ne doit plus être question de stigmatiser telle ou telle ethnie, telle ou telle confession religieuse, communauté ou nationalité. Nous, Français ou non, étrangers ou tout simplement citoyens de ce pays, nous devons défendre jalousement cette appartenance. Discipliner et protéger nos enfants et nous-mêmes, pour que notre « vivre ensemble » ne soit plus qu'un leitmotiv. **Passez de merveilleuses fêtes de fin d'année et retrouvons-nous encore ensemble plus en santé en 2015 !**

Laurent Taupin ► *maire-adjoint, Europe écologie – les Verts*

Le 9 novembre 1989, l'Europe se retrouvait à Berlin



Par une concordance de dates, l'Europe a célébré au cours du mois de novembre dernier, deux événements majeurs. Bien sûr le 11 novembre le 96^e anniversaire de l'armistice de 1918 qui était aussi pour nous l'occasion de commémorer le centenaire du début de la Première Guerre mondiale et, deux jours auparavant, le 25^e anniversaire de la chute du Mur de Berlin qui avait eu lieu le 9 novembre 1989.

Deux événements qui, si au premier abord apparaissent distincts, sont en quelque sorte intimement liés. De la Grande Guerre, chacun s'accorde à dire qu'elle aurait dû être la « Der des Ders », celle qui aurait pu sceller la paix entre les peuples européens, si nos aînés avaient su en gérer la suite. Mais il a fallu qu'une autre déflagration encore plus meurtrière se déclare, que l'Europe se voie partagée en deux entre 1945 et 1989 par le « rideau de fer » et l'affrontement est-ouest avant que ne s'opère

son unification qui commença par la réunification des deux Allemagnes et se prolongea par l'accueil dans l'Union européenne des pays d'Europe centrale. Sans doute pour que se réalise l'unification des pays européens il aura fallu que tous ces drames se produisent pour qu'enfin l'Europe se retrouve à Berlin en ce soir du 9 novembre 1989. Cette date, il y a 25 ans, n'était pas la fin de l'histoire mais le début d'une autre pour l'Europe avec ses aléas et ses obstacles à franchir.

Régine Boivin ► *conseillère municipale, élue du groupe des Non-inscrits et Citoyens*

« Consomm'actons »



Pourquoi a-t-on l'impression que faire ses courses en hypermarché revient moins cher que dans les commerces de proximité ? Bien sûr les produits d'entrée de gamme des grandes surfaces sont moins onéreux. Mais à qualité égale la différence de prix n'est pas aussi importante qu'on le pense et parfois, aussi surprenant que cela puisse paraître, le prix est le même. Par contre, ce dont nous n'avons pas conscience c'est que les hypermarchés sont passés maître dans l'art de nous faire acheter ce dont nous n'avons pas besoin. Mais si,

mais si, regardez bien la prochaine fois que vous faites vos courses. Comptez les produits que vous avez mis dans votre caddie alors qu'ils n'étaient pas sur votre liste ? Combien de produits avez-vous acheté par lot ou conditionnés en grande quantité ? Ça revient moins cher il paraît, sauf qu'il arrive assez souvent que ce ne soit pas le cas, et que dans les autres cas, sauf à être une famille nombreuse, on en jette une partie car périmée ou plus consommable. Bref on pense faire des économies mais en fait pas du tout. Alors pourquoi aller systématiquement dans les hypermarchés faire ses courses alors que les commerçants de proximité vendent des

produits de qualité pour un coût globalement moins élevé car on n'achète que ce dont on a besoin. Est-ce que nous voulons une ville sans commerces de proximité ? C'est pourtant bien ce type de commerce qui permet de garder un lien social. D'ailleurs les grandes enseignes de distribution ne s'y sont pas trompées, elles sont nombreuses à revenir dans les quartiers avec de petites structures. On ne peut pas se plaindre qu'il n'y a plus de commerce à côté de chez soi si on ne pense pas à y aller faire ses courses. C'est nous qui construisons par nos actes la ville de demain, réfléchissons donc à la finalité de nos achats et devenons des **consomm'acteurs**.

Patrick Viceriat ► *conseiller municipal, président du groupe UMP-UDI-Divers droite*

Les nouvelles « fractures sociales chevillaises » : attention à ne pas sacrifier les classes moyennes



La population de Chevilly-Larue est à la fois **complexe et composite** : familles résidant parfois depuis plusieurs générations, résidents récents, nouveaux arrivants volontaires ou obligés, résidents d'origine étrangère, résidents temporaires (cf. étudiants), seniors, ...

Trois catégories de Chevillaises et Chevillais tentent aujourd'hui de cohabiter parfois non sans difficultés :

Une petite catégorie de classe aisée, disposant de revenus moyens et/ou supérieurs.

Des **classes moyennes**, composées de cadres et d'employés, fortement imposées par le gouvernement socialiste, les considérant pour des « déjà-riches », qui finissent par se sentir « en minorité » dans leur propre commune, ne se sentent pas suffisamment pris en compte, et n'arrivent parfois plus à se loger convenablement.

Des **populations fragilisées** par la crise, déçues par la politique actuelle du Président, qui constituent le fonds de commerce de l'actuelle majorité municipale.

Comment en sommes-nous arrivés là ? Pourquoi nous couvrent d'aider les plus pauvres d'entre nous — ce qui

est louable en soi — a-t-on délaissé à ce point les classes moyennes ? Une politique qui contient les germes de fractures, de tensions, d'insécurité et de mal-être, avec cette impression que l'on ne crée plus les conditions d'un « bien vivre ensemble ».

Force est de constater qu'à 43% de logements sociaux et très sociaux, on intègre moins bien les populations périphériques qu'à 20%. C'est pourquoi aujourd'hui les Chevillaises et les Chevillais doivent exiger un moratoire sur la construction de nouveaux logements sociaux qui ne seraient pas destinés en priorité aux besoins de la population locale.

Yacine Ladjici ► *conseiller municipal, président du groupe Parti socialiste et citoyens*

2015, l'année du renouvellement et de l'espoir



L'année 2014 aura été une année mouvementée pour notre pays et pour notre ville. Le paysage politique de la France a été profondément modifié par les dernières élections municipales, européennes et sénatoriales. Les extrêmes sont aux portes du pouvoir, ils se préparent sérieusement à en assumer la responsabilité. Le groupe socialiste de Chevilly-Larue refuse de céder à

l'échec programmé que nous prédisent certains esprits sombres qui attendent de voir notre république à genoux, pour mieux installer la division et la haine dans notre pays. L'année 2015 doit être celle de tous les espoirs, celle du retour à nos valeurs républicaines, de liberté, d'égalité et de fraternité. Elle doit également permettre à une nouvelle génération de femmes et d'hommes de s'affirmer pour mieux incarner le renouvellement

et la transparence qu'attendent vivement nos concitoyens. Je profite de cette dernière tribune de l'année pour souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année à toutes les Chevillaises et à tous les Chevillais, en espérant que ce mois de décembre 2014 leur permettra de se ressourcer auprès de leur famille et de leurs proches. J'ai une pensée particulière pour toutes celles et ceux qui affrontent la maladie et la souffrance et leur adresse tous mes vœux de guérison et de bonne santé.

Théâtrales Charles Dullin

Cynisme en scène

Dans le cadre des Théâtrales Charles Dullin, rendez-vous culturel biennal co-subventionné par le Conseil général du Val-de-Marne, le théâtre André Malraux propose deux spectacles, *Modeste proposition* de Jonathan Heckel et *Discours à la nation* d'Ascensio Celestini, aussi cyniques l'un que l'autre. Un grand moment.



Modeste proposition, avec Jonathan Heckel

Le rideau des Théâtrales Charles Dullin, qui ne se lève que tous les deux ans, va s'ouvrir à Chevilly-Larue sur deux spectacles qui ne laisseront personne indifférent. L'un et l'autre jouent sur la corde sensible de l'ironie, cisaille les bons sentiments à coups de phrases chocs et de couteaux remués dans la plaie. Avec *Modeste proposition*, il sera temps de se mettre à table et de dépecer l'insoutenable. Le texte, écrit en 1729 par Jonathan Swift (auteur des *Voyages de Gulliver*), est un pamphlet se proposant de résoudre la faim dans le monde en créant une nouvelle économie ; pour empêcher les enfants pauvres d'être à la charge de leurs familles, ces dernières n'auraient qu'à vendre leur chair pour les cuisines des plus riches, jouant sur le principe d'une proposition moralement absurde servant à dénoncer une situation choquante. Ce n'est pas un hasard si André Breton avait ouvert son *Anthologie de l'humour noir* par ce texte, ici servi avec jubilation par Jonathan

Heckel. Quant au *Discours à la nation*, signé Ascensio Celestini et joué à merveille par David Murgia, il a fait grand bruit la saison passée ; le monologue, ciselé dans la langue avec une précision froide, évoque la relation classe dominante/classe dominée en donnant la parole aux puissants. « *Pour combattre et domestiquer les pauvres, il faut leur faire croire qu'ils sont riches* ». Le propos est incisif, cinglant, et frappe là où ça fait mal, dénonçant par le cynisme les populismes et les démagogues. Subversif. Un grand moment de théâtre. ●

Géraldine Kornblum

► **Théâtrales Charles Dullin**
le samedi 6 décembre au théâtre André Malraux
102, avenue du Général de Gaulle. *Modeste proposition* à 18h, *Discours à la nation* à 20h30.
Repas (sur réservation) entre les deux.
Tarifs : 11€ par spectacle, 11€ le repas.
Réservation au 01 41 80 69 69.



Regards sur la guerre 14-18

L'émotion était au rendez-vous

À l'occasion de la commémoration du centenaire du début de la première guerre mondiale, le vernissage de l'exposition *La guerre 14-18* a eu lieu samedi 8 novembre à la médiathèque. Réalisée par l'Arac (Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre), celle-ci donnait à voir le monde en 1914, les conditions de vie au front et à l'arrière ainsi que des repères chronologiques. Cette rétrospective était accompagnée d'une présentation d'ouvrages et de fac-similés de correspondances. Trois panneaux relataient également l'atelier pour ados autour du jeu

vidéo « Verdun » qui s'est tenu en octobre. C'est en présence de Stéphanie Daumin, la Maire, d'Élisabeth Lazon, maire-adjointe déléguée à la Culture et au patrimoine, de Christian Hervy, conseiller municipal et conseiller général, et de Jacques Verrier, représentant de l'Arac, qu'un jeune de cet atelier a suscité une vive émotion en faisant la lecture d'une lettre témoignage écrite dans le cadre d'un exposé sur les correspondances de poilus. La soirée s'est poursuivie avec une conférence animée par Bruno Drewski, historien, sur les causes et conséquences de la guerre, et un débat avec la salle. ●

Contes

À chacun ses histoires ...

Puisque voici Noël, place aux contes ... Pendant le marché de Noël, les samedis 6 et dimanche 7 décembre, il fera bon les après-midi se réfugier sous la yourte pour s'y réchauffer, mais aussi pour entendre des *Histoires de Noël*, des contes et des comptines narrés par les bibliothécaires de la médiathèque. Ce pour le plus grand plaisir des petits et des plus grands. Ce même samedi 6 décembre, c'est à la médiathèque à 18h qu'il faudra se rendre pour écouter *Les contes du loup qu'en dit long*. Ce loup-là a les dents bien acérées, et croque sans détours les histoires des reines grenouilles, des rois de six sous, des sorcières, des ogres, ... C'est le conteur Fred Naud qui aura la parole, et c'est pour tout public à partir de 5 ans. Et pour ceux

qui voudraient poursuivre l'aventure des mots dits, les bibliothécaires attendent le jeune public de 0 à 5 ans tous les mercredis à la médiathèque pour *Le temps des histoires*, un moment unique où les adultes se mettent à disposition des enfants pour leur raconter des histoires individuellement. ●

► **Histoires de Noël, sur le marché de Noël les 6 et 7 décembre – place Nelson Mandela. Entrée libre.**

► **Les contes du loup qu'en dit long le samedi 6 décembre à 18h à la médiathèque Boris Vian – 25, avenue du président Roosevelt. Entrée libre sur réservation (01 45 60 19 90).**

► **Le temps des histoires, tous les mercredis de 10h15 à 11h30 à la médiathèque Boris Vian. Entrée libre.**





Bientôt Noël ... faites-vous plaisir !

Surprenants, beaux, étonnants, décalés, nostalgiques ... des livres, des CD, des films. À (s')offrir absolument.

Livres



Carnets de Chine

Nicolas Jolivot – Éd. Elithys, 2014

Un voyage au cœur de la Chine et du quotidien des Chinois servi par de superbes illustrations.



Les yeux

Michel Serres – Éd. Du pommier, 2014

Voir et être vu ... Yeux de pierres, yeux de bêtes, yeux de verre, yeux de mer, yeux de lettres, yeux de mère ou feu d'yeux, feu de Dieu, Michel Serres explore, à la façon de variations, les capacités des yeux, de tous les yeux ...

Tick Tock : mémoires visuelles du temps qui passe

Vahram Muratyan – Éd. Stock, 2014



Vahram Muratyan explore l'air du temps qui s'accélère ici et ailleurs. Justes, sensibles et désopilantes, ses réflexions graphiques, hautes en couleurs, sont une véritable célébration du temps présent. Une invitation à

« se mettre sur pause ».

La belle vie

Floc'h – Éd. Seuil Jeunesse, 2014



La belle vie ... une vie où rien n'est impossible et où toutes les fantaisies les plus folles et vos rêves les plus abracadabrants sont possibles ! Suivez l'auteur, rejoignez le trio qu'il forme avec la petite fille et son lapin et laissez-vous porter ...

Un album surprenant à partager en famille.

Pétrouchka

Claude Clément, Beppe Giacobbe – Éd. Seuil Jeunesse, 2014

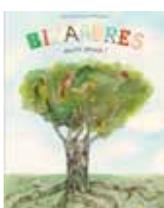


Entre les pantins animés par la flûte d'argent du magicien ténébreux, se joue un drame invisible aux yeux du monde. Mouvements et couleurs chatoyantes dans la Russie traditionnelle nous plongent dans un univers magique où la figure du danseur Nijinski est en filigrane.

D'après le livret du ballet d'Igor Stravinski, cet album grand format fait revivre la figure de Pétrouchka, pantin pas si manipulé que ça ...

Bizarbres mais vrais !

Bernadette Pourquoié et Cécile Gambini – Éd. Petite plume, 2013



Connaissez-vous l'arbre à chocolat, l'arbre à chewing-gum, l'arbre à l'envers, l'arbre qui marche ? Non ? Et bien venez écouter les histoires racontées par ces 16 arbres aux noms bizarres venus du monde entier. Des histoires singulières en mots et en images et en très grand format servies par de magnifiques illustrations ...

CD

Flor nocturna

Marta Topferova – Éd. Harmonia Mundi, 2006



Chanteuse d'origine tchèque établie à New-York, Marta Topferova distille des bonbons musicaux d'une voix chaude et colorée : mélodies à l'atmosphère typiquement andine, réminiscences de folklore cubain ou sud-américain pour une écoute à la fois séduisante et dépaysante.

DVD

Tristesse club

Vincent Mariette – Éd. Blaq out, 2014



Un trio d'acteurs épatants (Laurent Lafitte de la Comédie française, Vincent Macaigne et Ludivine Sagnier) pour cette comédie douce-amère. On les suit dans une sorte de jeu de piste familial à l'humour décalé qui cache quelques blessures enfouies. Deux courts métrages en bonus dans le dvd vous permettront de faire connaissance avec l'univers de ce jeune réalisateur.

Chevilly-Larue durant la guerre de 1914 – 1918

Durant la guerre, les Chevillais vivent la longue séparation avec les mobilisés, l'attente anxieuse de nouvelles, parfois le deuil, la cherté des prix et le rationnement.



L'année 1915 est la plus meurtrière de la guerre pour les soldats chevillais, avec 25 tués (8 habitants et 17 spiritains).

Elle voit aussi l'arrivée, de juin à septembre, de 415 enfants réfugiés belges flamands et de leurs accompagnateurs adultes. Les 305 garçons sont hébergés au séminaire et les 110 filles au monastère Saint-Michel ; ils ne seront rapatriés qu'au printemps 1919. Il est fait appel à la générosité pour des dons de vêtements (certains enfants n'ayant rien pu emporter avec eux) et de nourriture. Des personnalités belges viennent assez souvent visiter les deux « colonies scolaires de l'Yser ». La venue le 15 décembre 1915 de la duchesse de Vendôme, sœur du roi des Belges, est l'occasion de grandes cérémonies patriotiques.

La guerre se révélant plus longue et meurtrière que prévu, les réservistes jusqu'à 48 ans sont appelés en renfort, tandis que l'appel des nouvelles classes est fait de plus en plus tôt, dès l'âge de 18 ans pour la classe 1917 ; il est aussi possible de s'engager dès 17 ans. Le temps de formation militaire est réduit au minimum. Le 8 juin 1915, un escadron vient faire des exercices à Chevilly ; les fusils étant chargés, le commandant interdit de tirer, mais un officier oublie l'ordre : trois soldats et des chevaux sont blessés. Au front, des soldats sont condamnés à mort pour désertion ou abandon de poste ; deux Chevillais sont ainsi fusillés, Julien Desphélippon le 10 février 1915 à Proven en Belgique et François Fromenteau le 11 septembre 1916 à Commercy (Meuse). Des problèmes croissants de ravitaillement obligent à prendre des mesures. Le Conseil municipal décide le 10 août 1915 de constituer un stock communal de 40 tonnes de charbon, porté à 60 tonnes en février 1916 et renouvelé les deux hivers ultérieurs ; le combustible est vendu aux indigents à raison de 50 kg par semaine et par ménage. Le 17 août 1918, le Conseil décide aussi d'acquérir 10 tonnes de bois de chauffage. Le rationnement du charbon depuis le 1^{er} septembre 1917 oblige les Sœurs du monastère Saint-Michel à le réserver à leur activité de blanchissage qui leur procure des ressources, en ne chauffant pas l'hiver malgré le froid rigoureux qui fait plusieurs victimes. Le Conseil municipal décide le 17 mars 1917 de contribuer à l'entretien des prisonniers de guerre chevillais nécessiteux. Le 6 avril 1917, un dirigeable

destiné à l'armée russe chute spectaculairement dans les tilleuls bordant le parc du séminaire, sans faire de victimes ; il faudra trois semaines pour le démonter et en enlever tous les morceaux. Les conditions de vie deviennent de plus en plus difficiles avec la forte augmentation des prix et le rationnement de certaines denrées (sucre, pain, tabac ...), du fait de la pénurie. Le Conseil municipal du 5 janvier 1918 envisage de donner la carte de pain aux habitants si les communes voisines appliquent cette même mesure. Il en est de même le 27 juillet 1918 pour la carte de tabac. À ces séances, il vote aussi une « indemnité de cherté de vie » au personnel communal (le secrétaire de la mairie, le garde-champêtre et le cantonnier). De janvier à juin 1918, Paris et certaines villes de banlieue subissent quelques bombardements ennemis épisodiques (par avion ou par canon à longue portée) ; une cave du séminaire sert d'abri, où se réfugient 20 habitants dans la nuit du 22 au 23 mars. Le son du canon d'alarme du fort des Hautes Bruyères à Villejuif effraye les Chevillais. En juin et en début juillet, durant l'offensive allemande, ils entendent avec inquiétude la canonnade des combats autour de Château-Thierry, à seulement 90 km ; la contre-offensive alliée victorieuse éloigne le danger.

Le 11 novembre 1918, c'est enfin l'armistice. Les cloches de l'église Saint-Colombe sonnent à toute volée, accompagnées par celle du séminaire, qui, trop sollicitée, finit par se fausser ! Le 17 novembre, des Chevillais participent à Paris aux réjouissances en l'honneur du retour de « l'Alsace-Lorraine » à la France. Les prisonniers de guerre reviennent petit à petit. La démobilisation s'effectue par ordre d'âge décroissant du 1^{er} décembre 1918 au 4 octobre 1919 ; elle ne concerne pas les soldats des classes 1918 et 1919 qui doivent finir leurs trois ans de service. Après avoir passé jusqu'à 7 ans, pour certains, sous les drapeaux, les hommes doivent reprendre leur place et se réadapter à la vie ordinaire, qui ne sera jamais comme avant. Certains sont affaiblis ou infirmes ; tous sont marqués par la guerre. Bien des familles sont en deuil. Le monument aux morts est inauguré le 16 novembre 1924 ; il rend hommage à 22 habitants et 51 spiritains « morts pour la France », avec l'espoir (trompé en 1939) que cette Grande Guerre serait « la der' des ders ».

Marc Ellenberger, archiviste municipal

Vue du dirigeable tombé dans le parc du séminaire le 6 avril 1917.

(COLLECTION : SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE)

.....

Danse country

Enjoy Country : dansez toute l'année

À l'occasion du Téléthon, l'association présentera le vendredi 5 décembre sa joie de danser lors d'un spectacle aussi original qu'entraînant. La country, c'est toute l'année à Chevilly-Larue.



tennis du parc des sports. Ce sera l'occasion de profiter d'un apéritif tout en s'amusant avec nous », décrit la présidente de l'association, Julie Marceau. Le rendez-vous est fixé au vendredi 5 décembre à 19h30 alors munissez-vous de votre plus beau chapeau et laissez-vous entraîner par les rythmes chauds du far-west.

Des bals toute l'année

Au-delà de cette représentation à but solidaire, l'association fait profiter toute l'année à près d'une centaine de personnes –hommes, femmes et même quelques adolescents– d'un cours par semaine. « On a réparti les membres en quatre niveaux distincts, de débutants à danseurs confirmés ». Mais l'entraînement ne vaudra jamais les représentations publiques, surtout au niveau du plaisir. « On participe aussi à des bals un peu partout en Île-de-France, environ deux fois par mois. C'est l'occasion de répéter nos chorégraphies et, surtout, de rencontrer d'autres adeptes dans une très bonne ambiance ». ●

Antoine Ginekis

Pour la 3^e année consécutive, Enjoy Country apportera son dynamisme et ses sourires au week-end de solidarité du Téléthon. « Nous allons proposer une heure de démonstration et d'initiation à la danse country dans la bulle de

Téléthon

Les sportifs investis pour la cause

Comme chaque année, sportifs et bénévoles s'unissent pour agir à l'occasion du Téléthon. Cela commence ce vendredi 6 décembre à 19h30 avec les adhérents des sections athlétisme et cyclotourisme qui organisent un apéro-country et un repas convivial (20€) au parc des sports où les danseurs d'Enjoy Country assureront le spectacle. Le lendemain, les volleyeurs invitent tout le monde au gymnase Pasteur de 9h à 18h pour un tournoi amical. Là encore, ce sont les bénévoles de l'athlétisme et du cyclotourisme qui assureront le ravitaillement. ● **A.G**

École de football

Un nouveau sponsor pour l'Élan

Belle surprise pour la section football de l'Élan ! Contacté par l'Aéroport de Paris (ADP), le club a reçu un beau cadeau en ce début de saison. « Ils nous ont offert des maillots de match pour trois catégories de l'école de football », confirme Pascal Greux. « C'est un vrai bonus qui nous permet d'économiser plus de 2 000€ ». La section de l'Élan fait partie des 14 clubs de l'Essonne et du Val-de-Marne choisis par ADP. « On organisera d'ailleurs un tournoi regroupant toutes les équipes concernées par ce sponsoring, le 21 juin prochain à Chevilly-Larue », annonce le président. Un mécène bienvenu qui pourrait bien développer son investissement lors des prochaines saisons. ● **A.G**



Foot/basket

Avant Noël, c'est tournoi !

Basketteurs et footballeurs débiteront leurs vacances de Noël de la même manière : par un tournoi devenu traditionnel pour ces deux sections.

Réunir tout le club avant les fêtes. Voici le principe plaisant du tournoi de la section basket-ball de l'Élan. Samedi 20 décembre à partir de 15h, le gymnase Lilian Thuram accueillera donc tous les basketteurs motivés, et leurs parents, pour une journée sportive et conviviale, émaillée de jeux et concours où il faudra faire preuve d'adresse et de détermination. « *Après les matchs, un goûter sera organisé avec les gâteaux préparés par les parents des joueurs* », ajoute le président, Alain Petrissans. Suivra la remise des trophées des champions des matchs de l'après-midi ainsi que le tirage au sort de la traditionnelle tombola. De nombreux goodies offerts par la Fédération nationale de basket-ball sont à gagner et, pour les plus chanceux, « *en gros lot, il y a deux tablettes tactiles* ». De quoi bien débiter les fêtes.

Foot en salle pour les jeunes

Le même week-end, les footballeurs, eux, rencontreront d'autres clubs au parc des sports, mais à l'intérieur du gymnase. « *Le samedi concernera les catégories U8-U9 et le dimanche, les U10-U11. Il y aura 16 équipes chaque jour venues de toute la région* », explique Pascal Greux, le président. Amical et basé sous le signe du plaisir de jouer, le tournoi sera l'occasion pour chaque équipe de repartir avec une coupe. « *On décernera également le prix du meilleur gardien et le trophée du fairplay* ». ● **A.G**

Coup de chapeau

Marc Berger : Un sprinteur endurant



Honoré par l'Élan lors de la dernière soirée des sportifs pour son investissement, Marc Berger a créé la section athlétisme du club il y a plus de quarante ans. Section qu'il n'a jamais quittée depuis.

Tout a débuté en 1971, « *quand le parc des sports a été construit* », se rappelle l'ancien champion, aujourd'hui âgé

de 71 ans. « *La commune m'a alors demandé de créer un club d'athlétisme où je m'occuperai des entraînements des jeunes* ». Et quel entraîneur ! Si à cette époque Marc Berger tentait de retrouver son meilleur niveau après une déchirure du tendon d'Achille, il fut un acteur majeur de quelques unes des plus belles heures du sprint français. Champion d'Europe du 4x100mètres en 1966, il participa également au premier relais à passer sous les 39 secondes pour un tour de piste complet. Ajoutez à cela deux médailles d'argent nationales derrière la légende Roger Bambuck.

Au club depuis 43 ans

Ce véritable champion chevillais a pourtant dû faire toute sa carrière au club d'Antony, faute de stade. C'est donc avec grand plaisir qu'il l'accueillit avec la création de la section athlétisme en 1971... pour ne plus jamais le quitter ! L'actuel président a connu à peu près tous les rôles au sein de la section, réélu à la présidence pour une saison supplémentaire. Poste qu'il a déjà occupé pendant 17 ans entre 1977 et 1994. « *On compte près de 200 licenciés cette année avec beaucoup de nouveaux, notamment pour la course sur route. On présentera ainsi plus de 30 coureurs à la Corrida de Thiais en décembre, contre 15 l'an passé. On sent que les bons résultats de l'équipe de France cet été aux championnats d'Europe ont eu un effet très positif* ». Avec un président aussi motivé et motivant, sûr que la section a encore de très belles années devant elle. **A.G**

33

sports

Pharmacies de garde de jour

**Dimanche
7 décembre**

Lebon
108, rue
de Chevilly
L'Hay-les-Roses
01 46 87 70 56

**Dimanche
14 décembre**

Akwa Nsangué
15, rue du
docteur Calmette
L'Hay-les-Roses
01 46 60 95 47

**Dimanche
21 décembre**

Bourdier
7, rue Léon Blum
L'Hay-les-Roses
01 43 50 86 84

**Jeu
25 Décembre**

Hassim
34, avenue de la
Division Leclerc
Fresnes
01 42 37 22 93

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville :
<http://www.ville-chevilly-larue.fr/>
> Rubrique **Infos les plus demandées**
> **Pharmacies de garde**

**Dimanche
28 Décembre**

Razafindrasoa
155, rue
de Bicêtre
L'Hay-les-Roses
01 46 86 55 94

**Jeu
1er Janvier**

Lernould
13, rue de
l'Abreuvoir
Rungis
01 46 86 29 03

Recouderc
2 bis, avenue du
25 août 1944
Thiais
01 48 84 21 28

**Dimanche
4 Janvier**

Koubi
5, avenue
Général de
Gaulle
Chevilly-Larue
01 45 47 99 88

Douriez
7, place du
marché
Thiais
01 48 53 83 02

Risque d'intoxication au monoxyde de carbone

Chaque hiver le monoxyde de carbone est responsable de plusieurs milliers d'intoxications. Ce gaz incolore, inodore et indétectable par l'homme est très toxique. Pour éviter ces accidents, des gestes simples s'imposent :

- Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bain, cheminées et conduits d'aération) ;
- Aérez votre logement deux fois par jour même en hiver et n'obstruez pas les grilles de ventilation des fenêtres ni les sorties d'air ;
- Pour vous chauffer, n'utilisez pas de chauffage d'appoint en continu ;

Pour plus d'information :
www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr
ou www.logement.gouv.fr

Prévention contre les cambriolages

En cette période de fêtes et de vacances scolaires, les risques de cambriolage sont réels. Afin de prévenir ces effractions, il est fortement conseillé de suivre quelques consignes simples de sécurité : verrouillez bien votre porte de jour comme de nuit, que vous soyez présent ou non à votre domicile, fermez vos fenêtres si vous n'êtes pas dans la pièce, laissez une lumière allumée visible de l'extérieur en cas d'absence prolongée, prévenez vos voisins de votre départ en vacances afin qu'ils puissent être vigilant, etc. Si vous constatez un cambriolage, contactez le 17, même en cas de doute.

État civil

Du 1^{er} au 31 octobre 2014

Naissances

- Alexis Romeiro Dias
- Yanis Berj
- Amina Madani
- Doryan
- Donnet-Cormier
- Sajid El Harnani
- Nolan Fom K
- Pietro Giralde Junior

- Joseph Bova
- Marthe Alexis
- Yves Gausson
- Simonne
- Dechavassine
- Janine Riou
- Jacqueline Sueur

Décès

- Raymond
- Lepeitcollin
- Andrée Lejeune
- Gérard Vieira

Raymond Lepetitcollin n'est plus

Ancien résistant dans l'Argonne, membre de l'association d'anciens combattants Union nationale des combattants (UNC), Raymond Lepetitcollin s'est éteint le 5 octobre 2014 à l'âge de 94 ans. Chevillais depuis trente ans, c'était un homme discret qui aimait rendre service aux autres. Ses obsèques ont eu lieu le 9 octobre à Arcueil. Toutes nos condoléances à sa femme et ses deux filles.

Enquêtes Insee

L'Institut national de la statistique (Insee) réalise actuellement un certain nombre d'enquêtes (notamment sur l'emploi, les revenus et conditions de vie, le niveau de revenu des jeunes et sur la vie quotidienne et la santé). Quelques ménages chevillais seront sollicités pour y répondre, un enquêteur de l'Insee prendra contact eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous rappelons que les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation, et nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

L'Association Petits Princes recherche bénévoles

Depuis plus de 25 ans, l'association Petits Princes réalise les rêves des enfants et adolescents gravement malades atteints de cancer, leucémie, maladie génétique ... En vivant ses passions et en réalisant ses rêves, l'enfant trouve une énergie supplémentaire pour se battre contre la maladie. Parce qu'il y a toujours plus de rêves à réaliser et d'enfants à soutenir, nous avons besoin de vous. Vous vivez en Île-de-France, vous êtes disponible deux jours par semaine dont le mardi, rejoignez-nous. Chaque jour, un rêve est réalisé.

• Renseignements : www.petitsprinces.com
(01 43 35 49 00)

UNE URGENCE MÉDICALE ?



le service
d'accueil
médical initial

vous accueille

du lundi au vendredi de 20h à minuit,
le samedi de 16h à minuit,
le dimanche et jours fériés
de 8h à minuit.

15

COMPOSEZ LE

un service de santé publique de proximité
96, avenue du Général de Gaulle
(1, rue de Verdun)
94550 Chevilly-Larue - Tél. : 15






Médecins de garde

Contactez le 15 qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit

Samedi : de 16h à minuit

Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle
01 45 60 18 00

▶ **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**

▶ **mardi de 13h30 à 18h30**

▶ **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**

▶ **samedi de 8h45 à 12h pour**

les services municipaux de l'État-civil/ Elections, de l'Action sociale et de l'Enfance.

COLLECTE 2014 DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : 3 décembre

Secteur 2 : 17 décembre

Secteur 3 : 24 décembre

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2014

Prochaines collectes bacs jaunes

Secteur 1 & 3A : tous les mardis

Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

Prochaines collectes bacs verts

Secteur 1 & 3A :

Les mercredis 10 et 24 décembre

Secteur 2 & 3B :

Les mercredis 3, 17 et 31 décembre

▶ **Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le service municipal de l'Environnement : 01 45 60 19 86 ou 89.**

Le calendrier complet de l'année 2014 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr – rubrique *Environnement*.

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ **Un(e) adjoint(e) d'animation pour le service municipal de la Jeunesse ;**
- ▶ **Des adjoints d'animations pour les temps d'activités périscolaires ;**
- ▶ **Un(e) assistant(e) maternelle.**

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Madame la Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville :
www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique *Offres d'emploi*.
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).



Vaccination : êtes-vous à jour ?

Santé

Séance de vaccination gratuite

Êtes-vous à jour de vos vaccinations ?
Toute la vie, en fonction de votre âge
et de votre situation, il existe des

vaccins pour vous protéger de maladies qui peuvent être graves.
Une séance de vaccination gratuite et sans rendez-vous est organisée à
Chevilly-Larue, au Service d'accueil médical initial (Sami).

Le mercredi 17 décembre : 10h-12h30 / 13h30-16h

Sami : 1, rue de Verdun à Chevilly-Larue.

Plus d'informations auprès du service Retraités-Santé-Handicap
au 01 45 60 18 97

INFOS/CONSEILS ÉNERGIE

AU RELAIS-MAIRIE CENTRE
13, RUE ÉDITH PIAF

DES RENDEZ-VOUS GRATUITS

en appelant le **01 56 34 70 54** ou **55**



PROCHAINE DATE :

SAMEDI 13 DÉCEMBRE 2014 DE 9H À 12H

Élections

Inscrivez-vous sur les listes électorales

En 2015, les Chevillais seront invités à voter à l'occasion de deux scrutins : les élections départementales (ex cantonales) et les élections régionales. Les ressortissants français âgés de 18 ans révolus qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales doivent se présenter en mairie au plus tard avant le 31 décembre munis d'un titre d'identité et d'un justificatif de domicile.

- Renseignements : service Élections
(88, avenue Général de Gaulle - 01 45 60 19 18 / 18 61)
- Inscription en lignesur le site www.ville-chevilly-larue.fr
(Vos-services-publics/Services-en-ligne)

Le standard bronchiolite est ouvert

Le réseau bronchiolite Île-de-France met en place une permanence téléphonique jusqu'au 14 mars. Des standardistes spécialisés vous communiquent les coordonnées de médecins disponibles 7j/7 et de kinésithérapeutes dont les cabinets sont ouverts les week-end et jours fériés.

- Standard des kinésithérapeutes : 0 820 820 603 (le vendredi et veille de jour férié de 12h à 20h, le samedi et dimanche de 9h à 18h)
- Standard des médecins : 0 820 800 880 (7j/7 de 9h à 23h)
- www.reseau-bronchio.org

Permanences impôts

- ▶ Sur rendez-vous le **lundi 8 décembre 2014**, de 14h à 16h30 en mairie de Chevilly-Larue (88, avenue du Général de Gaulle – 01 45 60 18 53).
- ▶ Sans rendez-vous les **lundis, mardis, mercredi et vendredi** de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 et les **jeudis** de 8h45 à 12h au centre des impôts (4, rue Dispan à L'Hay-les-Roses – 01 49 08 88 03).

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

- ▶ Prenez rendez-vous au **01 49 84 09 05** afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle, renseignements 01 45 60 18 00) :

- ▶ Les trois premiers samedis du mois de 9h à 10h.

Permanences du correspondant du parquet

- ▶ Sans RV le **lundi** de 9h à 10h30 et de 13h30 à 17h30
- ▶ Sur RV les **1^{er} et 5^e mercredis** de 9h à 12h30
- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95 – 06 18 42 04 84 – c.hornetz@yahoo.fr).

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).

L'Espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

- ▶ Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela. (01 48 53 79 09).

Point mensuel d'information et de pré-inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse.

- ▶ Chaque 2^e mardi du mois à 17h.
- ▶ Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.

Logement

Permanences de l'ARSS Association des Résidents Sorbiers-Saussaie

- ▶ Permanences les **1^{er} et 3^e lundis** de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn).
En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

- ▶ Permanences les **2^e et 4^e jeudis** du mois.
- ▶ Maison pour tous – 23, rue du Béarn.
- ▶ Contact et renseignements :
cnlsorb-saus94550@orange.fr
<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>